

Reims Métropole

**ANALYSE DES MARGES DE
MANŒUVRE FINANCIÈRES DE
L'AGGLOMÉRATION DE 2008 A 2013**

Juillet 2008

Cabinet Michel Klopfer
6 bis, rue de Larminat
75015 Paris
Tél. : 01 43 06 08 10
Fax : 01 47 34 15 83
cmk@cabinetmichelklopfer.fr

PRESENTATION

- Le présent document comporte deux parties :
 - II **Partie 1** : Point succinct sur la situation financière de l'Agglo à l'issue de l'exercice 2007.
 - ✓ Les marges disponibles fin 2007 conditionnent les capacités ultérieures.
 - ✓ L'objectif est aussi rappeler les principaux indicateurs financiers et fiscaux de la collectivité au vu des trois derniers comptes administratifs (2005-2007).
 - II **Partie 2** : Evaluation des marges financières à l'horizon 2013 :
 - ✓ L'analyse s'attachera à cerner la capacité d'investissement de l'Agglomération et ses ressorts.
 - ✓ Plus précisément, un avis sera porté sur la faisabilité financière du PPI.
 - ✓ La sensibilité de la capacité d'investissement aux évolutions du fonctionnement sera mesurée.
- Le périmètre d'analyse est l'ensemble : compte principal + compte annexe des transports.
 - II Les comptes de l'eau et de l'assainissement étant financièrement autonomes, il serait abusif de les consolider.
 - II Des développements spécifiques seront consacrés aux budgets (temporaires) des zones d'activités.
- Quelques retraitements ont été apportés aux comptes bruts :
 - II Le rattachement à leur exercice d'origine de flux de fonctionnement fortuitement décalés.
 - II Le basculement en investissement de mouvements exceptionnels de fonctionnement (par exemple : l'indemnité de résiliation du contrat des TUR sur le budget transport en 2007).
 - II L'élimination de doubles comptes (notamment les flux de subventions et de refacturation entre le budget principal et le budget transport).

CARACTERISATION DE LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007

LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : UN NIVEAU D'EPARGNE BRUTE(AUTOFINANCEMENT) CONSEQUENT

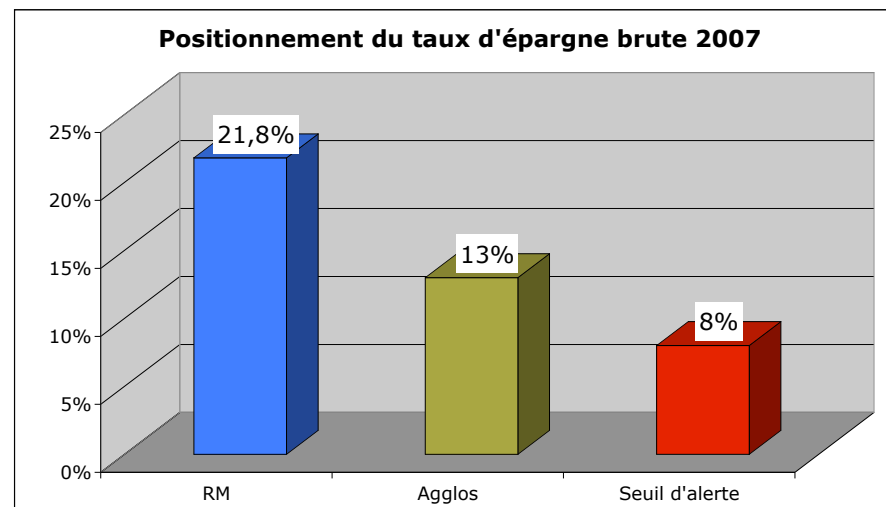
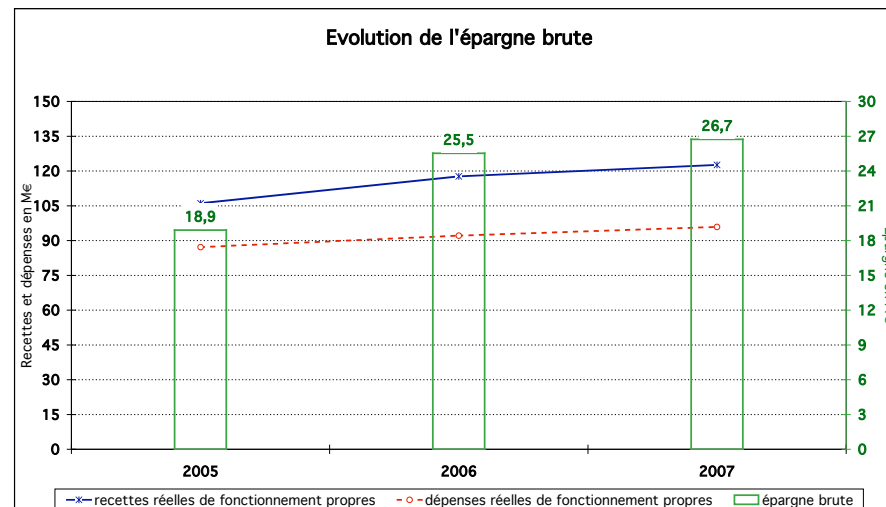
—En 2007, RM aura constitué une épargne brute de **26,7 M€**.

—La période a été marquée par :

- II la hausse relativement dynamique mais régulière des dépenses courante : +8,7 M€ au total, soit +4,9%/an en moyenne rapporté aux seules dépenses propres (hors AC),
- II mais une progression plus vive encore des recettes de fonctionnement, en particulier sur 2006 : le relèvement des taux de VT et de TP et le ressaut de la DGF permettent une hausse de plus de 10% des recettes propres (hors effets non récurrents type cessions,...).

—L'épargne brute équivaut à **21,8%** des recettes de fonctionnement propres (i.e. nettes de l'attribution de compensation). C'est un pourcentage élevé car :

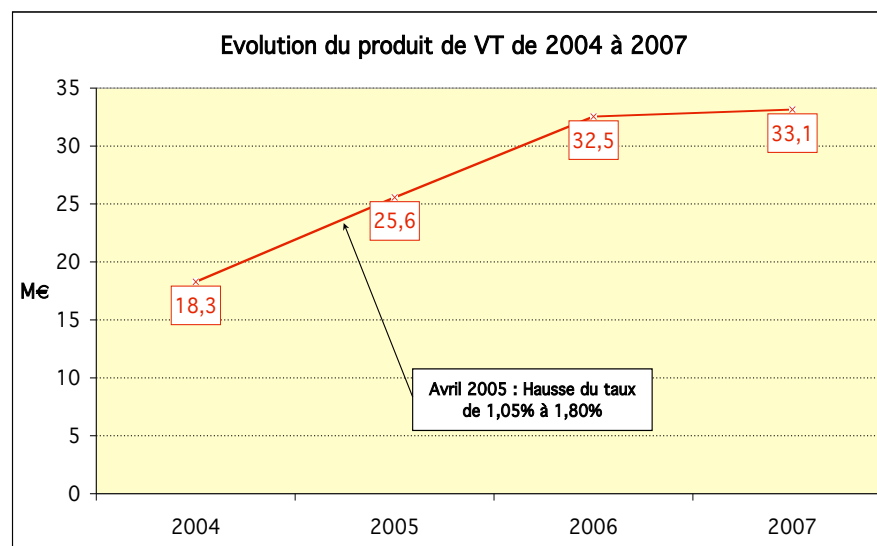
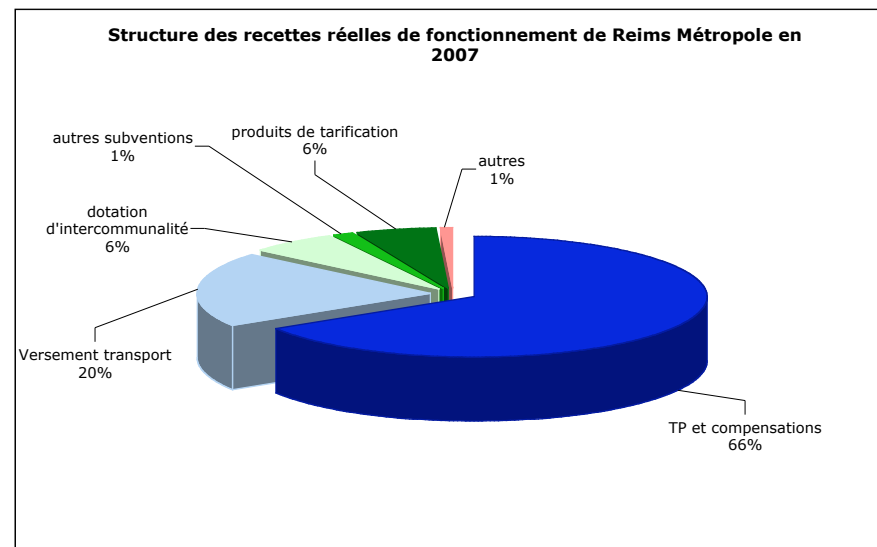
- II supérieur de plus de moitié à la moyenne des agglos comparables (13%)
- II environ 3 fois supérieur à un « seuil d'alerte » de 7-8%.



LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIVERSEMENT EVOLUTIVES

—De 2005 à 2007, les recettes de fonctionnement auront progressé de **11,1% (+16,4 M€, à 164,9 M€)** grâce :

- II à l'envolée du VT : +7,6 M€, dont 6,5 M€ liés au relèvement du taux et 1,1 M€ lié à la progression de l'assiette.
- II à la progression des tarifs (+3,8 M€), notamment des services mixtes refacturés (+2,3 M€)
- II à la dotation d'intercommunalité, qui progresse de 2 M€ en 2006 (1ère année de prise en compte de l'intégration fiscale réelle de la communauté)
- II à la progression de la TP : +3,2 M€, soit +2,1% l'an en moyenne :
 - ✓ Le produit à taux constant stagne en 2006 mais prend 3,3% en 2007 ;
 - ✓ La hausse d'1% du taux votée en 2006 complète la dynamique.



LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIVERSEMENT EVOLUTIVES

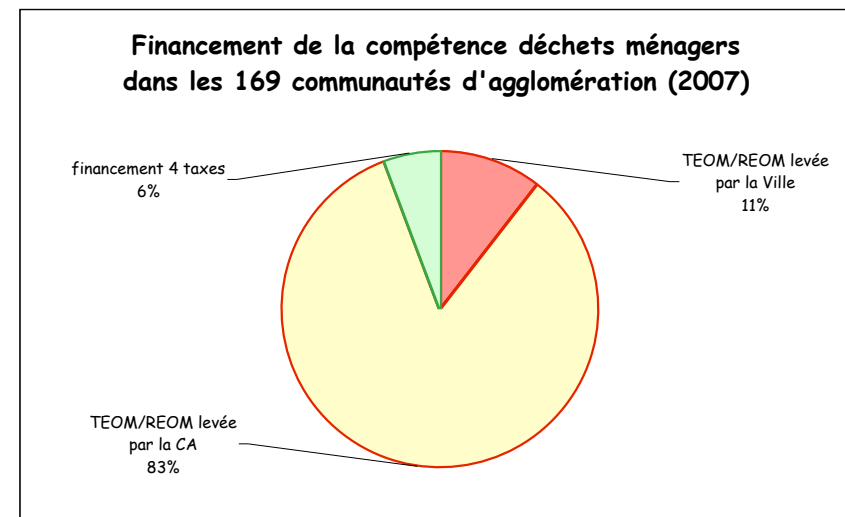
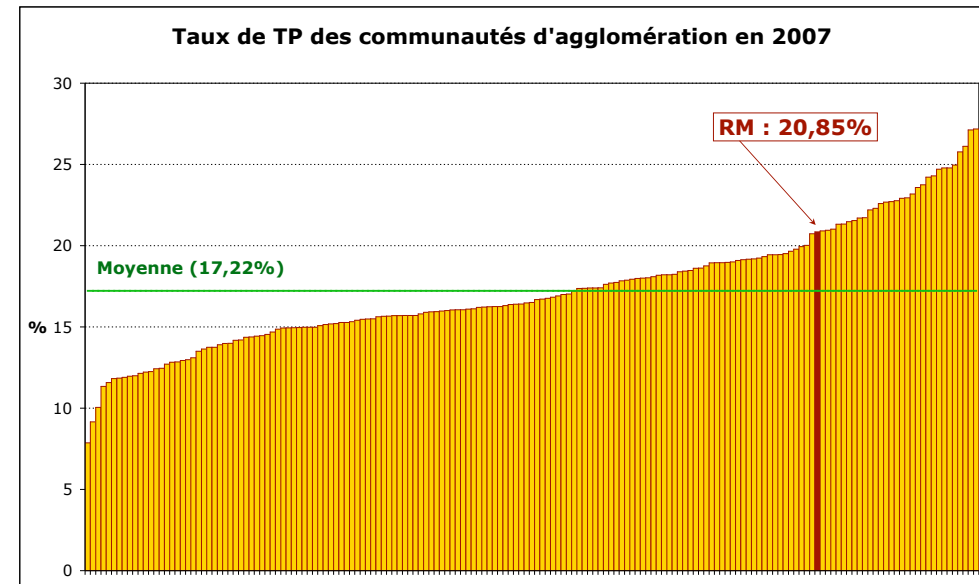
—La progression des recettes sur la période résulte ainsi essentiellement d'ajustements structurels : hausse des taux fiscaux, périmètre des services mixtes, mise en place de la DGF.

- II Le niveau de recettes atteint en 2007 constitue une base récurrente, mais la dynamique sur 2005-2007 n'est pas appelée (sauf nouvelles mesures structurelles) à se répéter.

—Rappelons par ailleurs que RM exerce une pression fiscale élevée :

- II Le taux de VT se situe au plafond autorisé de 1,80% (comme il est vrai dans la plupart des agglos comparables).
- II Le taux de TP (20,85%) excède nettement la moyenne (17,22%).

—RM présente enfin la particularité de ne pas avoir mis en place un financement dédié aux déchets ménagers (TEOM ou REOM).



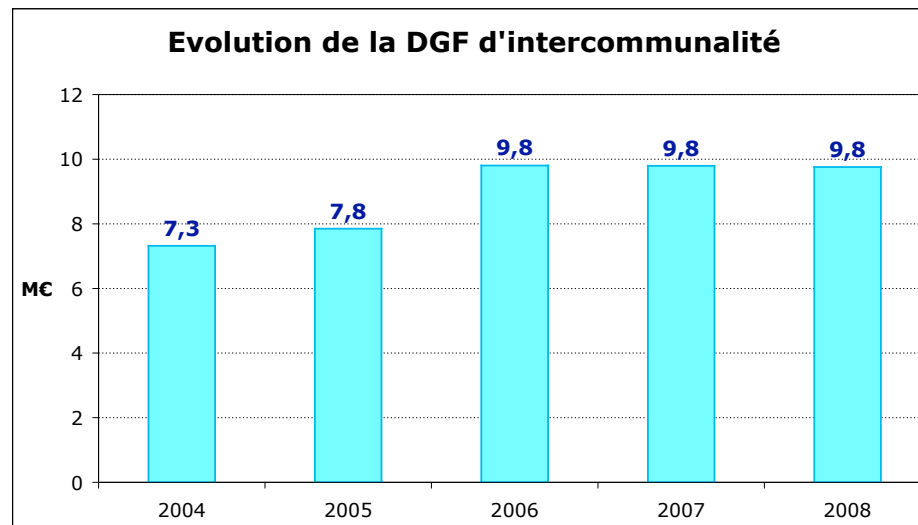
LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DIVERSEMENT EVOLUTIVES

— Depuis 2006, les principaux concours d'Etat progressent très peu :

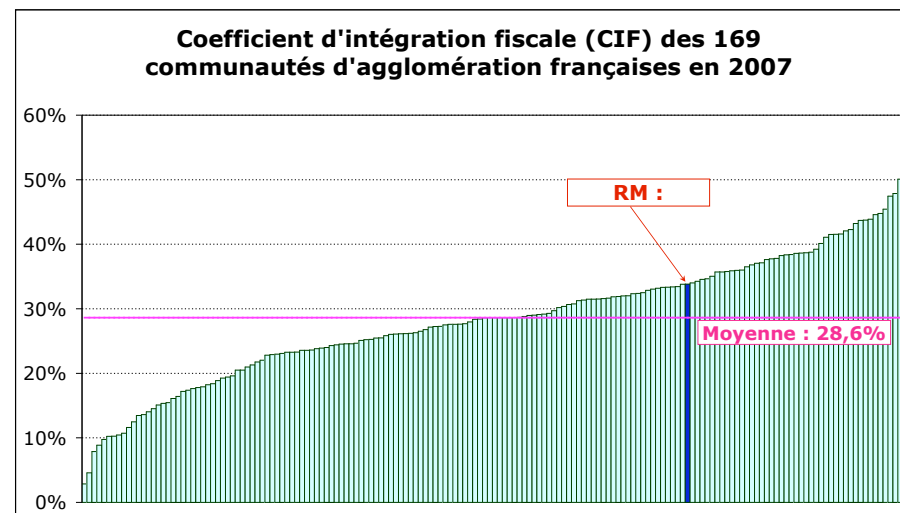
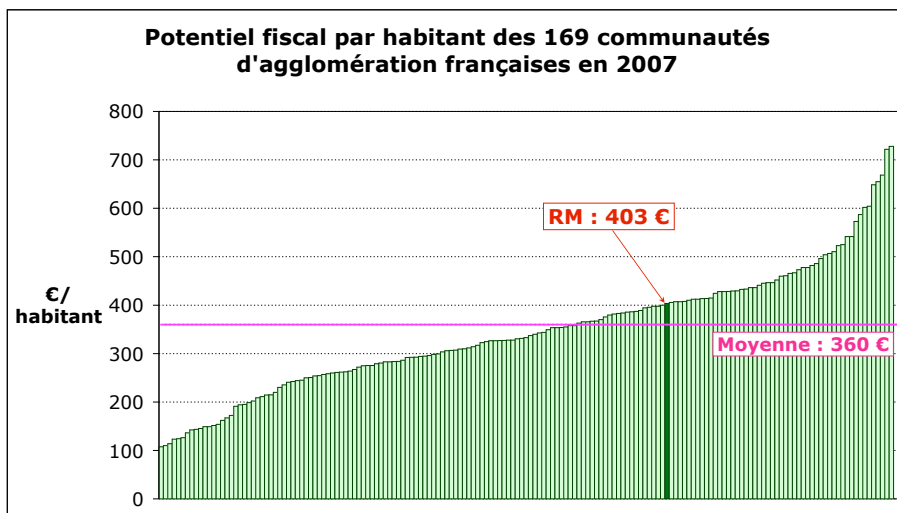
- II La compensation d'exonération des salaires (26,5 M€) suit la norme nationale : +0,9%/an.
- II La DGF d'intercommunalité (9,8 M€) stagne depuis 2006.

— la DGF intercommunale de RM (44 €/hab.) est très proche de la moyenne nationale.

- II Le potentiel fiscal est supérieur à la moyenne...
- II mais l'intégration fiscale également ⇒



Les deux effets, contradictoires, s'annulent.



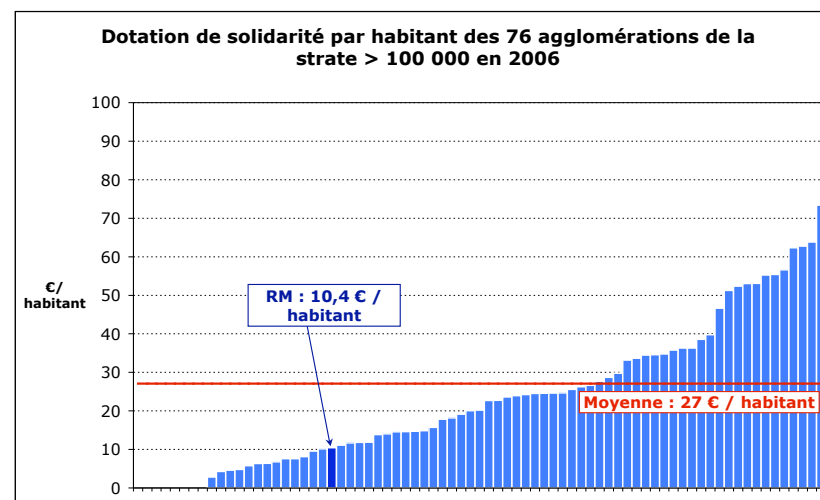
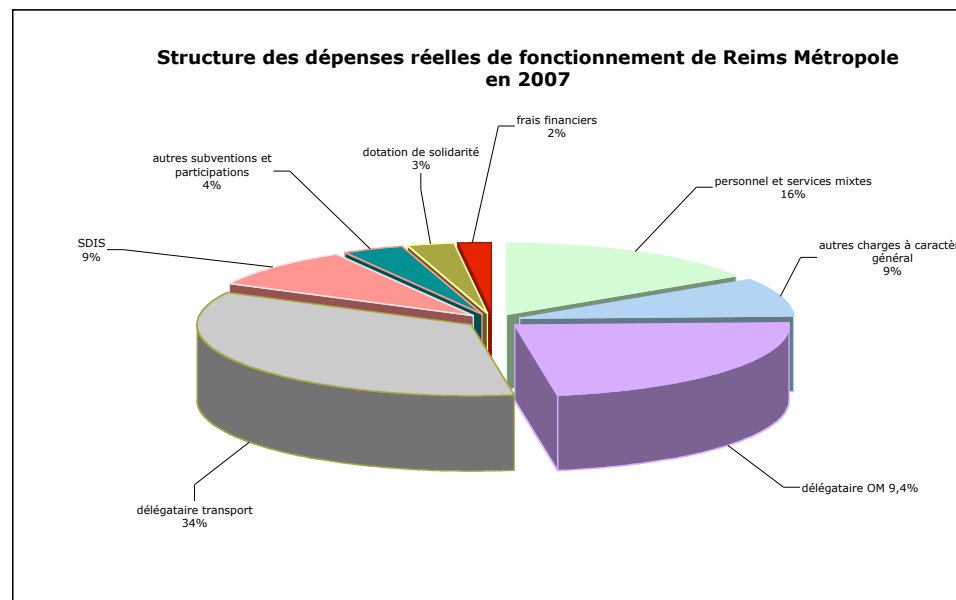
LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

— Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **138,2 M€ en 2007**. L'attribution de compensation pèse près d'un tiers de ce total.

— Au sein des dépenses propres, le subventions sont largement dominantes : les versements aux prestataires déchets ménagers et transport, couplé au SDIS, représentent plus de 50% de l'ensemble.

— La dotation de solidarité apparaît plutôt modérée, mais cela est à rapprocher du caractère récent de la TPU (2004 pour RM alors qu'un certain nombre des agglos de la strate sont en TPU depuis 2000).

— En 2007, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de **3,7 M€, soit +2,8%** par rapport en 2006, et +4% si l'on ne considère que les ressources propres (= hors AC). Une décélération est ainsi observée par rapport à 2006 (+5,7% hors AC).



LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

— Les principaux ressorts de l'évolution globale de 8,6 M€ sur 2005-2007 ont été :

II Les dépenses de personnel : +3,6 M€ (+20,7% en moyenne annuelle).

- v Cette évolution est toutefois largement imputable à un effet de périmètre : les frais de personnel refacturés par la Ville reculent nettement sur la période alors qu'au contraire le produit des refacturations à la Ville et aux budgets annexes non intégrés dans l'analyse (eau et assainissement) double presque. Nette de ces flux, la croissance annuelle des frais de personnel revient à +1% l'an. Ce pourcentage très faible est atypique : il doit être en partie mis sur le compte des ajustements comptables opérés sur la période et n'augure pas des évolutions futures...

<i>chiffres en M€</i>	2005	2006	2007
dépenses de personnel directes	8,0	9,5	11,6
personnel refacturé par la Ville	4,8	4,8	3,7
Refacturations de personnel	3,0	3,5	5,3
Coût net du personnel	9,8	10,8	10,0
		+10,8%	-7,9%

II La DSP déchets ménagers : +2,8 M€ (+6,9% en moyenne annuelle)

II La rémunération versée au TUR (hors éléments exceptionnels) : +2,0 M€ (+3,2%/an)

II La dotation de solidarité communautaire : +1,0 M€ (+30%/an à partir d'un niveau initial modeste, cf supra)

II Les frais financiers : +0,9 M€ (+36,6% l'an, là aussi à partir d'un point de départ limité).

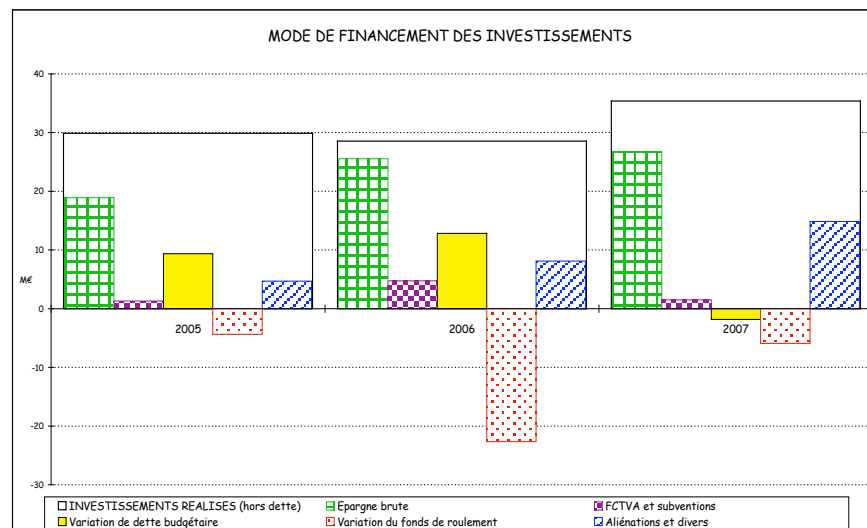
LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : L'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

— L'effort d'équipement apparaît relativement stable autour de 30 M€ annuels. Notons :

- II L'essor des investissements consacrés au transport à compter de 2006 avec les premières subventions d'équipement tram
- II L'ampleur des autres investissements en 2007, liés au retraitement comptable de dépenses initialement inscrites en fonctionnement mais de caractère non récurrent
 - ✓ Indemnité de résiliation au TUR (4,1 M€)
 - ✓ Indemnité versée aux candidats non retenus sur la DSP transport (1 M€)
 - ✓ Annulation du marché centre de tri (2,7 M€)

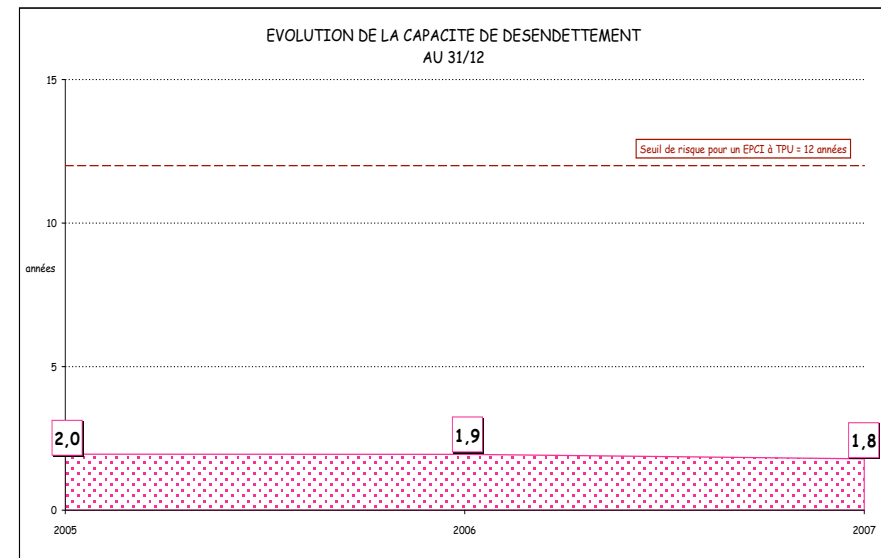
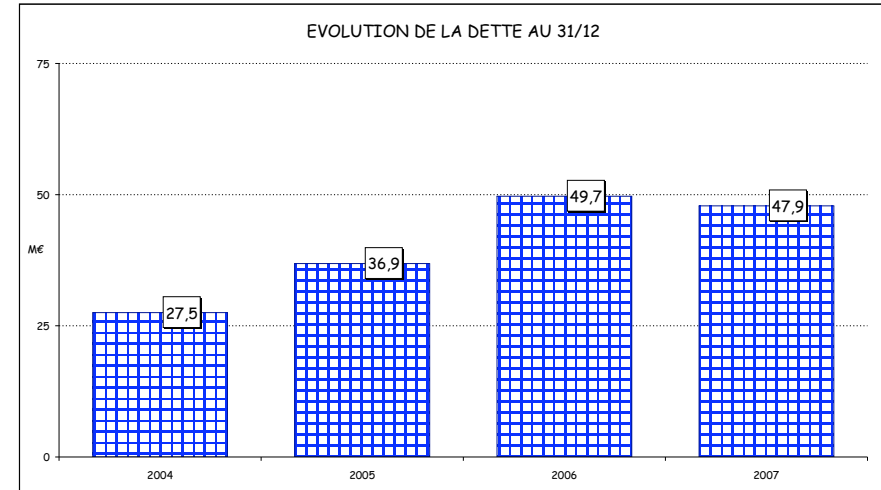
— Globalement, l'autofinancement couplé aux quelques subventions et aux ressources de type aliénations suffisent à financer les investissements.

- II Les excédents dégagés excèdent les montants empruntés. Ils représentent 18 M€ à la fin de 2007 (nb : les excédents se concentrent sur le budget transport en prévision des lourds investissements à venir).
- II Les subventions externes sont faibles et aucun FCTVA n'a été perçu sur la période.



LA SITUATION FINANCIERE FIN 2007 : UN ENDETTEMENT MODESTE AU REGARD DES CAPACITES DE REMBOURSEMENT

- Fin 2007, l'endettement communautaire atteint **47,9 M€** (contre 27,5 M€ fin 2004).
- 31,4 M€ = **1,8 année d'épargne brute**, valeur très inférieure
 - II tant au plafond d'alerte (12-15 ans)
 - II qu'à la moyenne des communautés (autour de 4 ans)
- La dette intégrée depuis 2004 n'a donc pas annihilé les marges existantes, loin de là.
 - II Au contraire, ces marges se sont plutôt très légèrement reconstituées avec le ressaut de l'épargne sur la période ;
 - II En outre les 18 M€ de fonds de roulement sont autant d'emprunt en moins sur le financement des investissements futurs.
- Mais pour préserver les marges résiduelles, il faudra maîtriser l'épargne brute, dans un contexte éminemment difficile (réforme des concours de l'Etat, réforme et ralentissement de la TP, hausse des taux d'intérêt...).



SYNTHESE ET CONCLUSION SUR LE POINT RETROSPECTIF UNE SITUATION FINANCIERE TRES SAIN

- La situation financière *instantanée* reste très saine. Ses principaux traits sont :
 - Π une épargne brute de moitié supérieure à la moyenne des agglomérations,
 - Π une capacité de désendettement d' 1,8 an, loin de la moyenne des agglos (4 ans) et du seuil d'alerte (12-15 ans),
 - Π un fonds de roulement disponible élevé (18 M€),
 - Π a contrario, des marges fiscales réduites : taux de TP (20,85%) parmi les plus élevés, même s'il demeure éloigné du maximum légal (31%), taux de VT au plafond (1,80%).

- Mais la maîtrise de l'épargne brute, clef de la préservation des marges financières, va devenir de plus en plus problématique sachant que la section de fonctionnement se voit soumise à de multiples tensions ou risques : réformes annoncées des concours d'Etat et de la fiscalité, ralentissement des bases de TP, coût d'exploitation du tramway, ...

- L'analyse prospective a pour objet de quantifier les enjeux et en particulier le lien épargne brute - capacité d'investissement en prenant en compte le PPI et la mise en service du tramway.

ANALYSE FINANCIERE PROSPECTIVE 2008-2013

PRESENTATION

- L'analyse prospective est axée sur le pilotage de la gestion de l'Agglomération à mettre en œuvre d'ici 2013 :
 - II Au regard du programme pluriannuel d'investissement aujourd'hui disponible,
 - II en fonction des évolutions qui affecteront le fonctionnement.
 - ✓ Rappelons que le fonctionnement exerce un vigoureux effet de levier sur l'investissement : 1 M€ d'épargne brute récurrente supplémentaire (tirée soit d'une augmentation de recette de fonctionnement, soit d'une économie de dépense) permet de gager à solvabilité constante une annuité d'emprunt d'1 M€. Or une annuité d'1 M€ correspond à un emprunt de 10 M€ (sur 15 ans à 5%).
 - ✓ En résumé, 1 M€ récurrent gagné en fonctionnement dope toutes choses égales par ailleurs la capacité d'investissement net de 10 M€ (en brut, cela dépendra du degré de subventionnement). La relation joue évidemment dans les deux sens ...
- Le périmètre d'analyse est à nouveau le compte consolidé : principal + transports.
- Les recettes sont projetées sur des bases prudentes, intégrant notamment la perspective de réforme des concours d'Etat aux collectivités en loi de finances 2009.
- L'analyse est effectuée en deux temps :
 - II Premièrement : **un scénario de base**, qui postule **la réalisation sur 6 ans des investissements projetés** (136 M€ au total en ajoutant 2 M€/an récurrents au PPI) en sus de la réalisation du tramway, qui pèse en investissement mais aussi et surtout en fonctionnement, le tout à taux fiscaux inchangés.
 - II Deuxièmement : **une analyse de la sensibilité des résultats à certaines hypothèses clés** (dynamique des bases fiscales / effort supplémentaire de maîtrise des dépenses de gestion / aléa sur l'équilibre financier des zones d'activités), puis une recherche des leviers permettant d'atteindre 2013 dans des conditions satisfaisantes (« scénario alternatif »).
- Avant toute chose, sont détaillées les hypothèses.

L'INDICATEUR PRIVILEGIE DE SOLVABILITE

- L'indicateur privilégié est la *capacité de désendettement*, rapport de l'endettement à l'épargne brute, exprimé en années, qui synthétise les données issues du fonctionnement (épargne brute) et de l'investissement (endettement).
- Fin 2007, la capacité de désendettement de l'Agglo s'établit à $47,9 / 26,7 = 1,8$ an, un niveau très satisfaisant.
- *Une durée de 12 ans sera retenue comme plafond*. Mais cette norme, qui conditionne les politiques de fiscalité et d'investissement, n'est pas intangible et pourrait être débattue... Au regard de la nature des équipements financés (dont certains, comme les infrastructures de transport ont des durées de vie très longues), une cible plus élevée serait tolérable. Mais le ratio de 12 ans permet de conserver quelques capacités à absorber d'inévitables aléas.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES RÉFORMES DE 2009 RISQUENT DE PESER SUR LA DYNAMIQUE DE RECETTE DE LA CA

— Réforme des concours de l'Etat et impact du recensement

- II Une réforme des concours de l'Etat a été votée en loi de finances pour 2008. Elle a consisté à réduire la dynamique des concours intégrés à « l'enveloppe normée », principalement la DGF et les compensations d'exonérations fiscales.
 - ✓ Le taux d'indexation de l'enveloppe normée est revenu de l'inflation + 1/3 de la croissance économique à l'inflation + 0%, soit 1,6% en 2008.
 - ✓ A l'intérieur de l'enveloppe, la DGF a été protégée : ses règles d'évolution antérieures ont été maintenues. Aussi l'ajustement s'est-il opéré sur les autres concours, au premier rang desquels les compensations d'exonérations fiscales : RM perd 0,5 M€ sur ce poste en 2008 tandis que les composantes de la DGF ne prennent que 0,2 M€ (la communauté, à la différence de nombreuses autres, compense toutefois en 2008 ce manque à gagner grâce à un très fort rebond des bases TP exonérées qui tirent les compensations « zones franches » et REI...).

- II La réforme des concours de l'Etat va se poursuivre en 2009. Les apports jusqu'à présent distribués à guichet ouvert seront probablement inclus à « l'enveloppe normée ».
 - ✓ Il s'agit :
 - des « dégrèvements fiscaux » = produit fiscal perçu en tant que tel par les collectivités, mais que l'Etat apporte en totale substitution des contribuables allégés ;
 - du FCTVA : restitution de 95% de la TVA payée sur les investissements directs.
 - ✓ Parallèlement, un dispositif d' « intéressement » pourrait être institué : les collectivités les moins dépensières obtiendraient une plus grande évolutivité de leurs dotations, et vice-versa.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES RÉFORMES DE 2009 RISQUENT DE PESER SUR LA DYNAMIQUE DE RECETTE DE LA CA (SUITE)

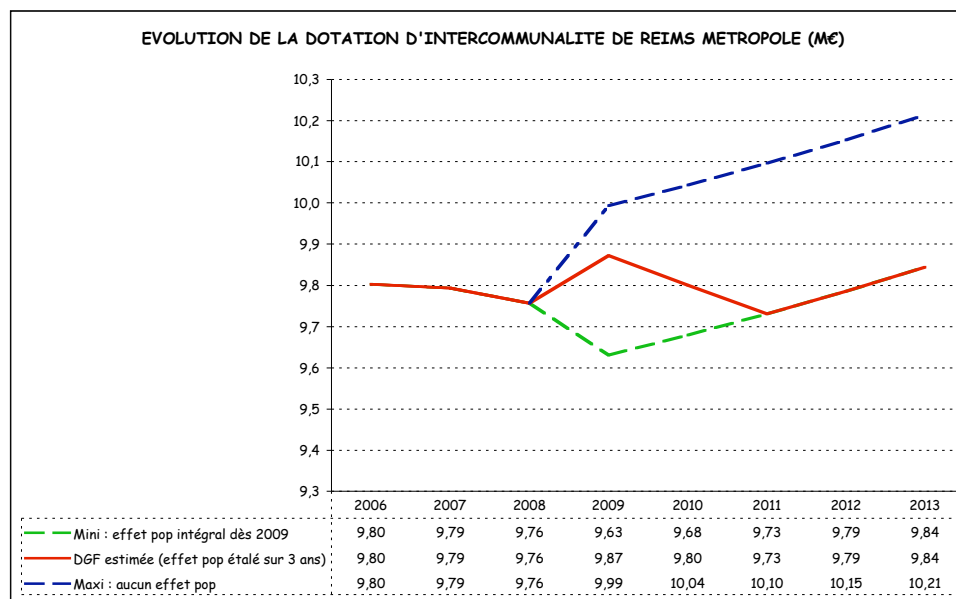
- ✓ L'incorporation à une enveloppe normée indexée sur l'inflation des concours aussi volumineux et spontanément aussi dynamiques que les dégrèvements fiscaux et le FCTVA (> 5%/an) aura des effets considérables sur les collectivités, d'autant plus qu'il faut simultanément intégrer les résultats du recensement ...
- ✓ Certains concours et/ou types de collectivités seront plus touchés que d'autres sans qu'il soit possible d'être précis aujourd'hui (début juillet 2008). Parmi les questions fondamentales dont la réponse influencera le résultat de la présente prospective :
 - Au sein du couple communes - intercommunalité, une catégorie sera-t-elle privilégiée et, si oui, laquelle ?
 - Lesquels des divers apports de l'Etat supporteront-ils l'ajustement le plus important ? Il semble à ce jour que priorité soit donné à la préservation des dotations d'investissement au détriment de celles octroyées en fonctionnement. Ceci pourrait signifier par exemple la pérennisation du taux du FCTVA (alors que l'indexation de l'enveloppe sur l'inflation entraînerait une rapide érosion dudit taux, actuellement à 15,5%), mais, en contrepartie une croissance des dotations de fonctionnement inférieure à l'inflation ...
- ✓ Conséquences possibles pour RM :
 - La part de la TP relevant des dégrèvements fiscaux est supposée augmenter d' 1%/an à partir de 2009, soit l'inflation - 1%. En l'absence de données locales, elle est supposée peser autant qu'à l'échelle nationale : 1/3 du produit global de TP, soit 27 M€.
 - L'enveloppe nationale de DGF des communautés d'agglomération est supposée évoluer selon l'inflation (par postulat : 2% l'an) contre +2,5%/an de 2005 à 2008.
 - Les compensations fiscales hors zones franches disparaissent à l'horizon 2014 (soit la continuation atténuée de la tendance actuelle) --> une perte de 1,8 M€ d'ici 2013.
 - Le taux du FCTVA est maintenu à 15,5%.

Il ne s'agit là, rappelons-le, que d'hypothèses qui seront confirmées ou précisées d'ici la présentation de la loi de finances pour 2009.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES RÉFORMES DE 2009 RISQUENT DE PESER SUR LA DYNAMIQUE DE RECETTE DE LA CA (SUITE)

II Les populations prises en compte pour distribuer les concours de l'Etat vont être mises à jour en 2009. Un recul de l'ordre de 2% de la « population DGF » de RM pourrait être constaté.

- v Si un tel recul se confirmait, il aurait un double impact défavorable sur la dotation d'intercommunalité de Reims Métropole, la dépréciant de -3,7% au total :
 - La part intercommunale de la DGF est en effet **directement proportionnelle** à la population ;
 - Elle est en outre fonction du potentiel fiscal par habitant. Or une baisse de population entraîne un **ressaut mécanique du potentiel fiscal par habitant** (bases inchangées mais moindre diviseur).
- v Un étalement de l'actualisation des populations sur 3 ans (à l'identique de 1999) est postulé, qui entraînerait une stagnation de la dotation sur la période (en prenant en compte un rebond d'intégration fiscale sur 2009 lié au fort produit fiscal notifié à la communauté en 2008) :

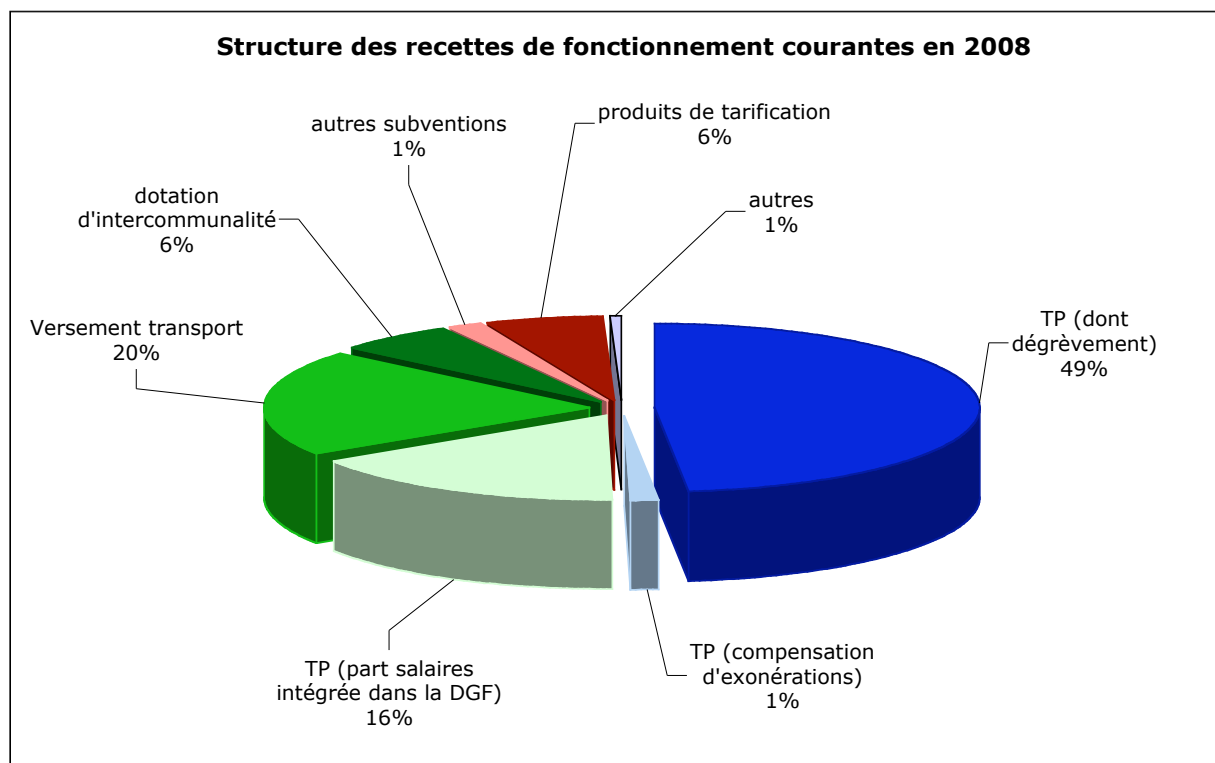


ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : LES RÉFORMES DE 2009 RISQUENT DE PESER SUR LA DYNAMIQUE DE RECETTE DE LA CA (SUITE)

- II Une nouvelle réforme de la TP a été annoncée, dont les contours sont inconnus à ce jour. Plusieurs pistes sont évoquées. L'une des plus probables est l'abaissement de 3,5% à 3% du pourcentage de plafonnement de la cotisation en fonction de la valeur ajoutée :
- ✓ Le financement de la mesure pourrait reposer sur un relèvement du taux de cotisation minimale de TP. Ce plancher, applicable aux entreprises réalisant plus de 7,6 M€ de chiffre d'affaires, est actuellement d'1,5% de la valeur ajoutée. Le produit correspondant revient à l'Etat.
 - ✓ Pour les collectivités, la conséquence serait (au minimum) un accroissement mécanique du pourcentage de « bases plafonnées », i.e. de bases relevant d'entreprises plafonnées, sur lesquelles les hausses de taux ne jouent plus.
 - ✓ RM, malgré son taux de TP élevé, présente aujourd'hui une proportion de bases plafonnées inférieure à la moyenne nationale : 39% contre environ 42%. A droit constant, un relèvement de taux s'appliquerait à $100\% - 39\% = 61\%$ de l'assiette (en fait un peu plus pour des raisons techniques propres aux agglos en TPU, non développées ici ...).
 - ✓ En l'absence de variation du taux de TP, un nouvel abaissement du plafond valeur ajoutée aurait très peu d'impact, à supposer qu'il soit géré comme en 2007. En effet, rappelons que la réforme n'a rien changé à la dynamique des bases.
 - ✓ Ceci étant, d'autres pistes de réforme de la TP sont évoquées, d'enjeux plus délicats à anticiper : par exemple, l'exonération définitives (et non dégressive sur 3 ans comme aujourd'hui) de tous les investissements nouveaux des entreprises ...

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : RAPPEL DE LA STRUCTURE

- En 2008, les recettes de fonctionnement communautaires présentent la structure prévisionnelle suivante :



HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : LA TAXE PROFESSIONNELLE

— Les bases de taxe professionnelle :

- II Rappel : de 2004 à 2008, les bases de TP à législation et périmètre constants n'ont gagné que 0,8% par an en moyenne. (contre 2 à 3% l'an en moyenne nationale)
- II Hypothèse : compte tenu des premiers travaux de l'observatoire fiscal récemment mis en place et des importantes opérations d'aménagement sur les zones d'activités, la tendance passée n'est pas prorogée --> taux de croissance des bases de 2009 à 2013 = **+2%/an**. Mais ce paramètre donnera lieu à une analyse de sensibilité.
- II Particularité : dans l'attente de précisions quant à la réforme des dotations d'Etat, 1/3 de la TP soit **27 M€**, supposée relever de **dégrèvements** (cf. supra), est transformée en une dotation évoluant d'1%/an à compter de 2009.
 - ✓ ---> Au global ces hypothèses conduisent à postuler une **croissance d'1,7% l'an** ($2/3 \times 2\% + 1/3 \times 1\%$)
 - ✓ Un surcroît de bases de TP est postulé en 2013 en complément de cette tendance pour prendre en compte l'arrivée dans les bases taxables des **immobilisations du tramway** mis en service en 2011. Le **bonus de bases taxables** atteint ainsi **8 M€ en 2013**, par analogie avec des communautés ayant conduit des projets d'ampleurs similaires, soit une progression du produit de TP portée de 1,7% à 3,7% sur ce seul exercice.

— Le taux de taxe professionnelle :

- II Supposé **inchangé à 20,85%**.
- II Le ticket modérateur revient de 111 k€ en 2007 à 77 k€ en 2008
 - ✓ recul lié à la disparition de tout ticket modérateur sur la ville de Reims, dont le taux de TP recule dans le lissage vers le taux de TPU, et repasse en 2008 sous le taux 2005, référence du calcul ;
 - ✓ Dans ces conditions, l'impact sur le niveau du ticket modérateur des variations éventuelles du pourcentage de plafonnement valeur ajoutée des bases, en relation ou non avec une nouvelle réforme, est négligé.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : VERSEMENT TRANSPORT ET DGF

— Le versement transport :

- II Rappel : de 2004 à 2007, les bases ont évolué en moyenne de 1,9%/an.
- II Hypothèse : un pourcentage parallèle à celui de la TP est retenu : **+2%/an**.
- II La taux, au plafond (1,80%), ne peut être relevé.

— DGF intercommunale :

- II En 2008 : -0,4% à **9,8 M€** (notifiés).
 - ✓ Ce recul résulte d'une dégradation de l'intégration fiscale, en lien avec les produits fiscaux votés en 2007 par Reims Métropole d'une part (taux inchangés et bases notifiées en recul de 1,7%) et par les communes d'autre part (en progression globale de 3,7%, dont 0,8% de relèvement moyen des taux fiscaux).
- II A partir de 2009 :
 - ✓ Hypothèses de simulation :
 - Enveloppe nationale indexée sur l'inflation.
 - Périmètre de compétences stabilisé.
 - Règles actuelles inchangées.
 - Recul de 2% de la population communautaire, pris en compte par tiers sur 2009-2011.
 - ✓ Dans ces conditions, la dotation de RM est quasi stable autour de **9,8 M€** d'ici 2013.

— DGF de compensation (= compensation de la part salaires de la TP) :

- II En 2008 : +1,0% à **26,6 M€** (notifiés).
- II Au-delà de 2008 : **indexation de +0,7%/an** compte tenu de la réforme.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : CONCOURS DE L'ETAT

— Compensations d'exonérations fiscales (hors zones franches, calées sur les bases TP) :

II En 2008 : -5% à 1,9 M€ (-25% si l'on exclut la REI dont le ressaut 2008 est exceptionnel)

✓ Cette fraction recule fortement en 2008 afin de permettre à l'enveloppe nationale de DGF d'évoluer au-delà de l'inflation (rôle de « variable d'ajustement »).

II Au-delà de 2008 : -15% en 2009, -20% en 2010, -27% en 2011, -41% en 2012, -75% en 2013.

✓ D'où une perte de 1,8 M€ d'ici 2013.

— Dégrèvements de TP :

II 27 M€ estimés, individualisés et supposés évoluer d' 1%/an (et non de 2% comme les bases de TP) à partir de 2009 : cf. supra.

— Synthèse sur les concours d'Etat

II Les hypothèses émises mériteront confirmation le moment venu (loi de finances 2009), mais elles ne paraissent pas spécialement pessimistes au regard des intentions aujourd'hui affichées.

II A partir de 2009, année où les dégrèvements de TP pourraient être individualisés, les concours d'Etat représentent 66 M€, soit 40% des recettes de fonctionnement.

II Cette masse évoluerait de +0,1% à +0,2%/an.

Chiffres en M€	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Concours d'Etat	39,0	39,2	66,3	66,3	66,4	66,5	66,6
Δ				+0,1%	+0,1%	+0,2%	+0,2%

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : AUTRES POSTES

— Autres subventions reçues :

- II La DGD (nb : déjà intégrée dans le tableau de la page précédente) suivra au niveau national le sort de la DGF --> hypothèse d'évolution selon l'inflation à compter de 2009.
- II Les subventions obtenues sur les déchets ménagers (1,84 M€ au BP, +30% par rapport au CA 2007) sont ramenées à 1,66 M€ car une partie des versements de 2007 s'est décalée sur 2008 (le montant 2007 est de ce fait réhaussé de 0,18 M€ dans l'analyse). Elles évoluent ensuite de +2%/an
- II Les autres subventions (0,1 M€) évoluent comme l'inflation.

— Produit des tarifications :

- II La facturation des personnels mis à la disposition de la Ville et des budgets annexes non consolidés dans l'analyse atteint 5,9 M€ en 2008 (réalisation intégrale du BP, +11% par rapport au CA 2007). La progression est ramenée les années suivantes à +3,5% l'an.
- II Autres tarifs (3,9 M€ au BP 2008, -2,3%) : calés sur l'inflation.

— Autres recettes courantes (produits de gestion courante, réductions de charges, ...) :

- II CA 2007 augmenté de l'inflation, soit 0,8 M€ en 2008.
- II Produits financiers : réalisation intégrale en 2008 du montant inscrit au BP (150 k€), supprimés à compter de 2009.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : SYNTHESE

- Les hypothèses émises déterminent une progression des recettes de fonctionnement d' 1,4%/an entre 2007 et 2013, soit 0,6 point sous l'inflation. Dès lors que les dépenses de fonctionnement (AC comprise) évolueront plus vite, le taux d'épargne brute, et par conséquent le potentiel d'investissement, fléchiront.
- Une revalorisation à 4%/an, au lieu de 2%, des bases de TP et de VT porterait à 2,4%/an le taux moyen de croissance des recettes.
- Le différentiel entre la progression des bases fiscales et celle des recettes globales résulte de l'atonie attendue des concours d'Etat (dégrèvements de TP compris).

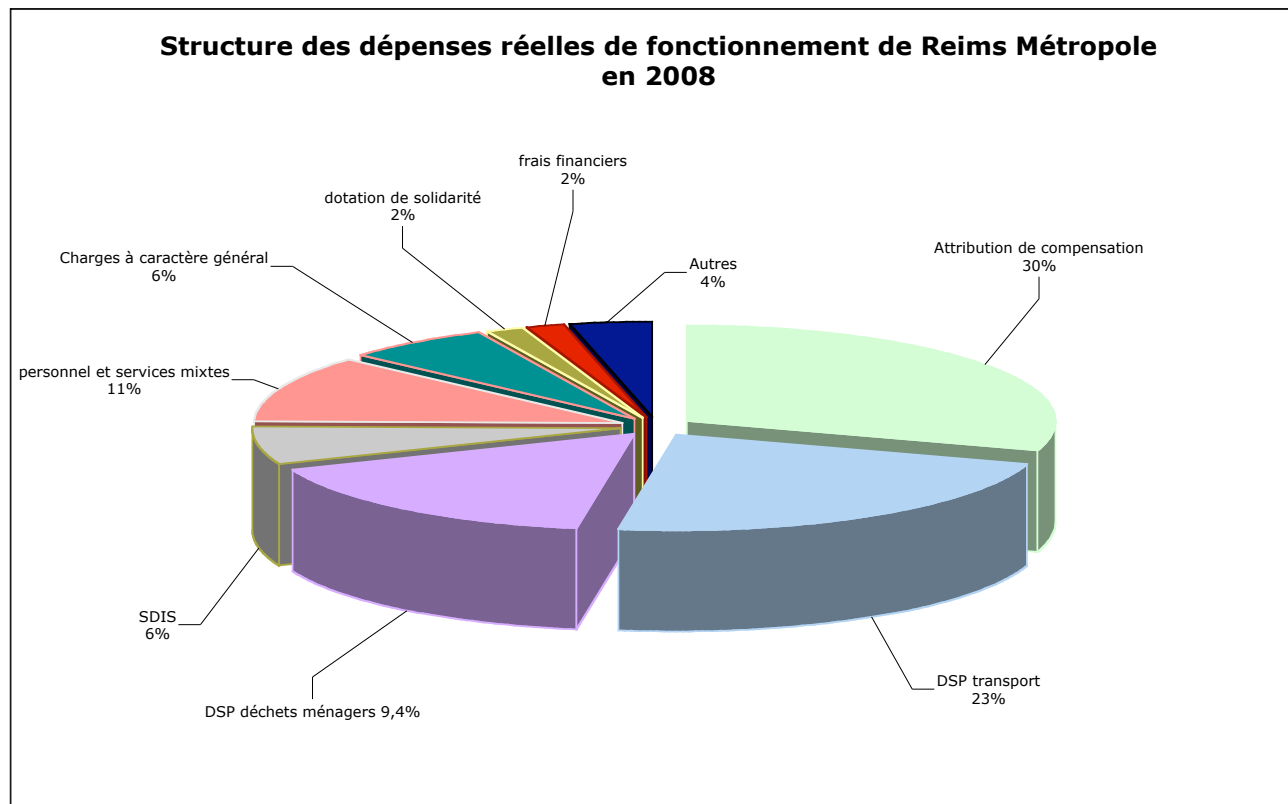
Evolution projetée des recettes de fonctionnement

Chiffres en M€

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	
Taxe professionnelle : produit + rôles supp.	80,6	80,3	54,6	55,7	56,8	57,9	60,7	
Versement transport	33,1	33,8	34,5	35,2	35,9	36,6	37,3	
Taxe professionnelle : dégrèvements individualisés	0,0	0,0	27,0	27,3	27,6	27,8	28,1	
DGF de compensation (exonération des salaires)	26,3	26,6	26,7	26,9	27,1	27,3	27,5	
Autres compensations d'exonérations	2,2	2,2	1,9	1,6	1,2	0,8	0,4	
DGF d'intercommunalité	9,8	9,8	9,9	9,8	9,7	9,7	9,8	
produits des tarifications	9,3	9,8	10,1	10,4	10,7	11,0	11,3	
Subventions déchets ménagers	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	
Produits financiers	0,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres recettes courantes	1,6	1,6	1,6	1,6	1,7	1,7	1,7	
TOTAL	164,9	165,8	168,0	170,1	172,4	174,7	178,8	
Evolution		0,5%	1,3%	1,3%	1,3%	1,4%	2,3%	1,4%

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

- En 2008, les dépenses de fonctionnement communautaires affichent la structure prévisionnelle suivante :



HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

— Attribution de compensation

- II 42,3 M€ en 2008.
- II Stabilité en l'absence de transfert de charges de la part des communes.

— Rémunération du concessionnaire transport (MAR SAS)

- II 2008 : prévision BP = 32,9 M€ supposée réalisée à 97% (31,9 M€), soit -5,1% par rapport à la réalisation 2007.
 - ✓ Le contrat avec les TUR a été résilié en 2007, ce qui explique le recul constaté.
- II Au-delà de 2008 : hypothèse de **+3%/an**.
 - ✓ N.B. : les carburants pèsent dans le coefficient d'indexation de l'engagement de dépenses répercutées sur RM.
- II A la **mise en service du tramway**, la rémunération de MAR SAS en année pleine (hors compensations des tarifs préférentiels pour les personnes à mobilité réduite ou les scolaires -> 2,6 M€ en 2008) passe de 27 M€ à 44 M€/an (valeur 2005).
 - ✓ La mise en service est prévue pour avril 2011 : indexation et compensations tarifaires comprises, **la rémunération due au concessionnaire transport passe de 34 M€ en 2010 à 50,3 M€ en 2011 (+48%) puis à 57 M€ en 2012 (+14%)**, première année pleine de fonctionnement du tramway.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

— Prestataire déchets ménagers

- II 2008 : prévision BP = 23,0 M€ supposée réalisée intégralement, soit +4,2% par rapport à la réalisation 2007.
- II Au-delà de 2008 et hors effet exceptionnel : hypothèse de +4%/an.
- II La mise en place progressive des taxes envisagées dans le cadre du Grenelle de l'environnement (assises sur les tonnages mis en décharges et les tonnages incinérés) renchérit le coût de la compétence de 0,3 M€ en 2009, 0,6 M€ en 2010 et 1 M€ par an à compter de 2011.
- II Par ailleurs la mise aux normes sur l'usine d'incinération renchérit le loyer versé au crédit-bailleur de 1,5 M€ à compter de 2010.
 - √ Au total, le poste prend +6% l'an en moyenne de 2008 à 2013.

— SDIS

- II 9,1 M€ en 2008.
- II +1,8% en 2009, puis puis +0,7% à compter de 2010
 - √ Une telle hypothèse équivaut financièrement à une suppression de la contribution au SDIS à compter de 2010 dans le cadre de la départementalisation des SDIS, compensée par une ponction du même montant sur la dotation de compensation de la DGF, indexée par hypothèse de 0,7% l'an.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

— Personnel et services mixtes refacturés par la Ville de Reims

- II Dépenses directes de personnel (« 012 »)
 - ✓ 2008 : prévision BP (hors ambassadeurs tramway, pris en compte par ailleurs, cf infra) = 13,1 M€ supposée réalisée à 98%, soit +10,8% par rapport à la réalisation 2007.
- II Services mixtes
 - ✓ 2008 : prévision BP = 3,4 M€ supposée réalisée en totalité, soit -7,2% par rapport à la réalisation 2007.
- II ---> Au global, les dépenses de personnel directes et indirectes prennent 4,2% en 2008.
- II Au-delà de 2008 : hypothèse de **+3,5%/an**, incluant, s'agissant des dépenses directes,
 - ✓ le GVT positif (avancement en grades et en échelons) : +0,25 M€/an sur la base des évolutions constatées en 2007 et 2008 -> contribue pour +2%/an à l'indexation globale
 - ✓ le GVT négatif (ou effet de Noria : remplacement des départs à la retraite - 17 possibles d'ici 2013 - et remplacement poste pour poste par des agents en début de carrière) : économie évaluée par la DRH de RM à 0,2 M€ en 2014 -> contribue pour -0,2% à l'indexation globale
 - ✓ la revalorisation du point d'indice : estimée à +1%/an sur la période,
 - ✓ l'effet CNRACL : estimé à +0,2%/an sur la période,
 - ✓ la progression des effectifs : 0,5%/an,
- II Soulignons que ne remplacer aucun des départs à la retraite possibles d'ici 2013 produirait une économie de masse salariale de 0,9 M€ en 2013, soit l'équivalent d'une minoration de l'indexation de 1,2%/an de la masse salariale sur la période (1% net de l'effet de Noria non obtenu).
 - ✓ Autrement dit : ne remplacer qu'un départ à la retraite sur 2 permet de réduire l'indexation du coût de personnel de 0,5%, c'est-à-dire de la ramener à 3% l'an.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

— Charges à caractère général (hors 611 et 62878, détaillés supra)

- II 2008 : prévision BP = 9,1 M€ supposée réalisée à 95%, soit +7,8% par rapport au réalisé 2007.
- II Au-delà de 2008 : progression comme l'inflation à périmètre constant (soit +2%/an), portée à **+2,5%/an** sur toute la période pour prendre en compte un surcoût progressif atteignant 0,5 M€ annuel à l'horizon 2013 et résultant des **superficies nouvelles de voiries et d'espaces verts à entretenir sur la ZAC de Bezannes**.

— Dotation de solidarité

- II A compter de 2008 : hypothèse de **stabilité** (2,6 M€ /an).

— Autres charges (subventions, ...)

- II Charges non récurrentes générées par le chantier tramway : l'embauche de 12 ambassadeurs tramway en avril 2008 (coût annuel jusqu'à la mi-2011 : 0,35 M€) et les indemnités à verser aux commerçants (3 M€ au total répartis sur 2008-2011) sont prises en compte parmi les dépenses de fonctionnement (au total : 0,5 M€ en 2008, 1,3 M€ en 2009, 1,6 M€ en 2010, 0,7 M€ en 2011).
- II Autres subventions versées : 4,3 M€ en 2008 (soit un taux de réalisation de 93% sur les dépenses inscrites au BP à l'exception de la subvention versée au titre du pluvial, 1,1 M€, réalisé intégralement) : indexées comme l'inflation, soit **+2%/an**.
- II Autres : 0,2 M€, calé sur l'inflation.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS FRAIS FINANCIERS

Ces hypothèses déterminent les taux d'évolution suivants :

- dépenses réelles de fonctionnement propres (hors AC) : +6,3%/an
- dépenses réelles de fonctionnement totales (AC inerte comprise) : +4,6%/an.

Or rappelons que les recettes sont projetées à +1,4%/an.

Dans ces conditions, l'épargne devrait refluer.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

— Les investissements pris en compte dans l'analyse de 2008 à 2013 sont les suivants

II Le tramway :

Chiffres en M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
Subventions d'équipement versées par RM	5	6	48	53	54	7	0	173
Participation du budget assainissement			4	3	3	1	1	12
Participation Ville de Reims			22	28	19	6	0	75
Subventions Etat-CG-Région notifiées			0	4	4	0	0	8
Subventions Etat-CG-Région non notifiées			0	5	10	10	5	30
Solde à la charge de Reims Métropole	5	6	22	13	18	-10	-6	48

II **Les investissements courants** : 2 M€/an sur le budget principal + 0,75 M€/an sur le budget transport

II **Les investissements pluriannuels** : la programmation établie par RM est reprise, à l'exception des investissements réalisés sur les zones d'activités, lorsque ces opérations font l'objet d'un budget annexe.

- ✓ Les zones concernées sont : la ZAC Bezannes, le Parc d'activités de la Malle, les zones « La Husselle » et « Sous les vignes ».
- ✓ Les dépenses sur ces zones ainsi que le portage financier des opérations sont supposées équilibrées par le produit des ventes de terrains.
- ✓ Les seules dépenses d'investissement prises en compte sont les subventions du budget général au budget annexe de la ZAC de Bezannes au titre des voiries structurantes (cf infra).

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

- Le détail des investissements pluriannuels transmis par RM (hors tramway, mais y compris les ZAC en budget annexe) figure dans le tableau suivant :

Investissements hors tramway en M€	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Investissements pluriannuels	47,9	37,7	33,4	28,6	30,3	18,4
dont ZAC équilibrées par les cessions de terrains *	21,1	10,3	13,9	7,9	8,9	9,8
dont subv. budget général -> budget ZAC Bezannes	1,3	2,3				
dont autres aménagements de ZAC	13,9	7,3	7,9	2,8	2,8	1,0
dont maîtrise foncière	2,3	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
dont infrastructures routières - inv directs	4,4	4,7	2,4	5,0	11,0	1,5
dont infrastructures routières - fonds de concours	0,2	3,1	3,6	2,3		
dont déchets ménagers	0,1	1,3	0,3	0,2	0,2	0,2
dont Maison du développement durable				3,5		
dont étude d'urbanisme (nette des subventions)		1,0				
dont ANRU	0,4	2,0	2,1	1,9	1,4	1,4
dont Fonds de concours LGV			0,2	1,0	1,0	
dont Coulée verte	4,0	1,5	0,6	1,5	2,5	2,0
dont autres investissements pluriannuels	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

* Parc de la Malle / ZAC Bezannes (hors subvention du budget général au budget annexe) / La Husselle / Sous les Vignes

- Les investissements hors tramway pris en compte dans l'analyse sont les suivants :

Investissements hors tramway en M€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL
Dépenses réelles d'investissement	29,5	30,2	22,3	23,5	24,1	11,4	140,9
Dont investissement courant	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	16,5
dont PPI / foncier et études	2,3	3,5	2,5	2,5	2,5	2,5	15,8
dont PPI / fonds de concours	1,9	7,4	5,9	5,2	2,4	1,4	24,2
dont PPI / autres invest directs hors zones en ZAC	22,6	16,5	11,2	13,0	16,5	4,7	84,4

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE

— Subventions & FCTVA :

- II Les subventions sont estimées à 9% des dépenses d'investissements pluriannuels TTC hors foncier / études / fonds de concours (soit la dernière ligne du tableau supra.)
- II Le FCTVA est calculé au taux de 15,48% sur la base d'une assiette éligible correspondant à 70% des dépenses d'investissement directes hors foncier et études.
 - v Une recette supplémentaire de 5 M€ est prise en compte sur 2008 au titre du FCTVA restant à percevoir sur les dépenses d'investissement des années 2005 à 2007 (assiette éligible estimée *prudemment* à 32 M€. Rappel : RM n'a reçu aucun FCTVA sur 2005, 2006 et 2007).

— Cessions :

- II 2008 : 6,7 M€ (inscription BP)
- II De 2009 à 2013 : 2,0 M€/an

— Autres recettes exceptionnelles

- II Régularisation de TVA sur les versements à la TUR : 4,4 M€ en 2008.

— Apurement du fonds de roulement

- II Fin 2007, le fonds de roulement consolidé avoisine 18 M€.
- II Il est supposé ramené à 0 d'ici 2010, procurant ainsi une ressource de 18 M€ prioritairement à toute mobilisation d'emprunt.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - LA DETTE

— Dette en place :

- II Le capital et les intérêts afférents à la dette en place fin 2007 sont parfaitement connus de 2008 à 2013. L'annuité s'établit autour de 6 à 7 M€/an :

Service de la dette en place au 31/12/07 (hors revolving)

<i>Chiffres en M€</i>	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Capital	5,1	4,9	4,5	4,7	4,8	4,8
Intérêts	2,2	2,2	1,9	1,7	1,4	1,2
Annuité totale	7,3	7,1	6,4	6,3	6,3	6,0

— Dette future :

- II Les emprunts de la période 2008 à 2013 sont déterminés afin d'équilibrer les comptes administratifs projetés.
- II Ils sont donc égaux au solde : investissements nets du PPI + capital de la dette en place - épargne brute - recettes définitives d'investissement hors PPI (cessions, ventes de placements, ...) - consommation du fonds de roulement.
- II Hypothèse : la dette est contractée sur 20 ans, au taux d'intérêt moyen de 5%.
- II 0,3 M€/an d'intérêts sur crédits de trésorerie sont pris en compte à compter de l'assèchement du fonds de roulement (2010 dans le scénario de base).

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - COMMENT QUANTIFIER LE RISQUE FINANCIER SUR LES ZAC ?

- Les dépenses d'investissement sur les ZAC en budget annexe et les opérations confiées à un aménageur sont écartées de l'analyse.
- Un **risque financier** n'en pèse pas moins sur Reims Métropole, à qui il reviendra de couvrir l'éventuel déficit à terminaison de ces opérations.
- Les développements suivants visent à quantifier ce risque.

II Le scénario de base reprend les données connues et postule l'équilibre pour les opérations sur lesquelles aucune prévision quant aux ventes de terrains n'est disponible à ce jour :

- ✓ Pour les ZAC de Croix-Blandin, Jeanne d'Arc et Dauphinot, des prévisions de dépenses d'investissement et de ventes de terrain ont été transmises par RM.
- ✓ Pour la ZAC de Bezannes, le Parc de la Malle, et les ZAC La Husselle et Sous les Vignes, seules les dépenses sont connues avec précision aujourd'hui. Le scénario de base postule l'équilibre à terminaison de ces opérations : les ventes de terrains permettant d'équilibrer ces opérations (y compris portage financier) ont été calculées en ce sens.
- ✓ Le bilan global de l'ensemble de ces opérations apparaît ainsi équilibré (cf tableau page suivante).

II Dans un scénario alternatif, les conséquences financières de **ventes de terrains inférieures de 20% aux prévisions** sont évaluées. Le montant correspondant (47 M€ de déficit global, cf page suivante) est ramenée en valeur 2013 et intégré à l'encours de dette de RM.

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE - COMMENT QUANTIFIER LE RISQUE FINANCIER SUR LES ZAC ?

- Pour chacune des opérations, le résultat exprimé est un résultat à terminaison (par exemple : 2018 pour la ZAC de Bezannes) tel que l'on peut l'appréhender à la fin de 2013 compte tenu des flux prévisionnels résiduels (dépenses d'aménagement, vente de terrains, portage financier).
 - II Rappel : pour les ZAC Bezannes, la Malle, la Husselle et Sous les vignes, la prévision initiale de ventes de terrains est une donnée calculée, qu'aucune information concrète n'a étayé : on postule simplement l'équilibre financier.
 - II Si l'hypothèse d'une décôte uniforme de 20% sur les cessions de terrains se réalisait, le déficit à terminaison de l'ensemble des zones atteindrait **47 M€** en valeur 2013.

Estimation du risque porté par la Communauté sur les opérations d'aménagement de zones d'activités (M€)	Dépenses d'aménagement prévisionnelles à la charge de l'aménageur ou des budgets annexes	Année de terminaison prévisionnelle	Résultat à terminaison des zones d'aménagement (valeur 2013)	
			Si les produits des ventes de terrains sont conformes aux prévisions	Pour une décôte globale de 20% des produits de cessions de terrains
ZAC BEZANNES	120,0	2018	0,0	-26,7
PARC D'ACTIVITES DE LA MALLE	7,8	2011	0,0	-2,0
ZAC LA HUSSELLE	7,2	2014	0,0	-1,7
ZAC SOUS LES VIGNES	10,0	2018	0,0	-2,2
ZAC CROIX-BLANDIN	21,7	2014	0,8	-4,8
ZAC JEANNE D'ARC	9,6	2014	0,7	-1,8
ZAC DAUPHINOT	22,9	2011	-2,0	-8,0
TOTAL	199,2	-	-0,5	-47,2

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE : RESUME

— Recettes de fonctionnement : **+1,4%/an**

II **Taxe professionnelle (80 M€ en 2008) :**

- ✓ Bases : +2%/an
- ✓ Taux : figé à 20,85%
- ✓ En 2009, transformation des dégrèvements apportés par l'Etat estimés à 1/3 du produit (27 M€) en une dotation indexée à 1%/an.
- ✓ Réforme 2009 : sans effet sur RM du fait de la stabilité du taux d'ici 2013 et du très faible ticket modérateur actuel.

II **Versement transport (34 M€ en 2008)**

- ✓ Bases : +2%/an
- ✓ Taux : maintenu à 1,80% (plafond légal)

II **Concours de l'Etat (après réforme 2009) :**

- ✓ DGF intercommunale : stabilité à 9,8 M€
- ✓ DGF de compensation : 26,6 M€ en 2008, puis +0,7%/an
- ✓ Compensations fiscales : disparition à l'horizon 2014 (-1,8 M€ au total), sauf zones franches

II **Autres recettes** : +2%/an (inflation) sauf refacturation des services mixtes (+3,5%/an) et frais financiers (suppression à compter de 2009).

— Dépenses de fonctionnement hors intérêts : **+6,3%/an hors AC, +4,6%/an AC comprise**

- II **Attribution de compensation** : stable à 42,3 M€ (hypothèse de périmètre de compétence constant).
- II **Dotation de solidarité** : stabilisée à 2,6 M€.
- II **Personnel, direct et refacturé** : 16,2 M€ en 2008, puis +3,5%/an
- II **Rémunération MAR** : 31,9 M€ en 2008 -> 58,9 M€ en 2013 (mise en service du tramway : avril 2011)
- II **Prestataire déchets ménagers** : 23,0 M€ en 2008 puis +6%/an en moyenne
- II **SDIS** : 9,1 M€ en 2008, +1,8% en 2009 puis +0,7%/an
- II **Ambassadeurs tramway + indemnisation** : 0,5 M€ en 2008 / 4,2 M€ au total sur 2008 - 2011
- II **Autres** : 13,4 M€ en 2008, puis inflation sauf 011 : +2,5% l'an (domaine public nouveau sur ZAC Bezannes)

HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE : RESUME

- Dépenses d'investissement hors dette : 158,2 M€ nets sur 6 ans
 - II 306,7 M€ bruts (dont 162 : subventions d'équipement tramway)
 - II 148,5 M€ de subventions & FCTVA (dont 125 : participations et fonds de concours tramway)
 - II Soit 26,4 M€ moyens annuels.

- Ressources exceptionnelles (hors subventions & FCTVA) : 23,2 M€ sur 6 ans
 - II Consommation du fonds de roulement : 18 M€
 - II Cessions : 16,7 M€
 - II Régularisation de TVA transports : 4,4 M€

- Dette :
 - II Echancier de la dette en place fin 2007 : annuités de 6 à 7 M€/an connues avec précision.
 - II Emprunts nécessaires à l'équilibre des C.A. prévisionnels : mobilisés sur 20 ans au taux d'intérêt moyen de 5%.

RESULTATS DU SCENARIO DE BASE

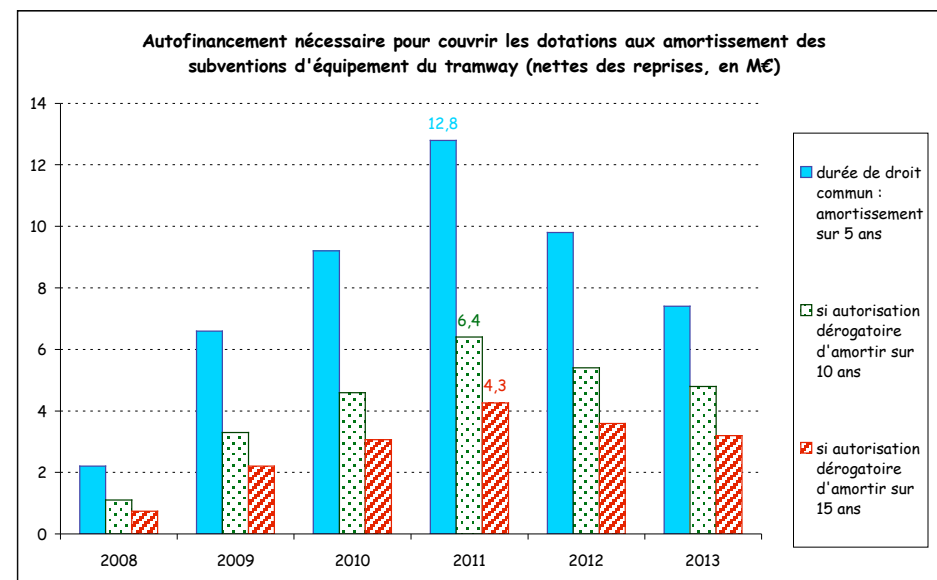
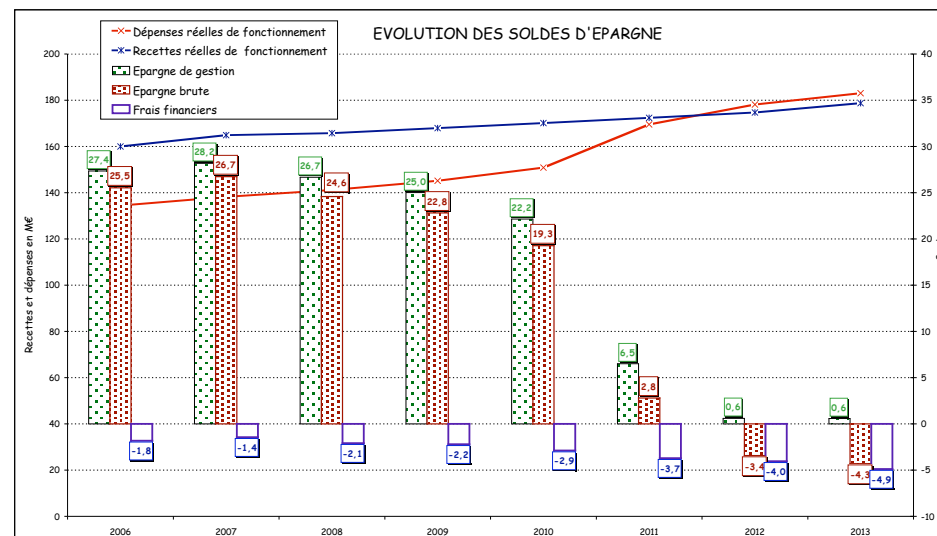
— Dès les années 2008-2010, un puissant effet de ciseau est à l'œuvre : l'épargne brute revient de 26,7 M€ en 2007 à 19,3 M€ en 2010.

— Cet effet s'accroît très fortement entre 2010 et 2012, avec une dégradation globale du solde d'épargne de près de 23 M€...

— L'effet de ciseau se poursuivra passé 2012 sur l'épargne de gestion, à l'exception notable de 2013, exercice sur lequel le surcroît de bases TP permet de stabiliser le solde d'épargne avant prise en compte des frais financiers.

— A vrai dire, **ce scénario de base n'est pas viable** :

- II Dès 2011, l'équilibre budgétaire n'est plus assuré (amortissements > auto financement).
- II En 2012, les recettes de fonctionnement ne couvrent plus les dépenses courantes.

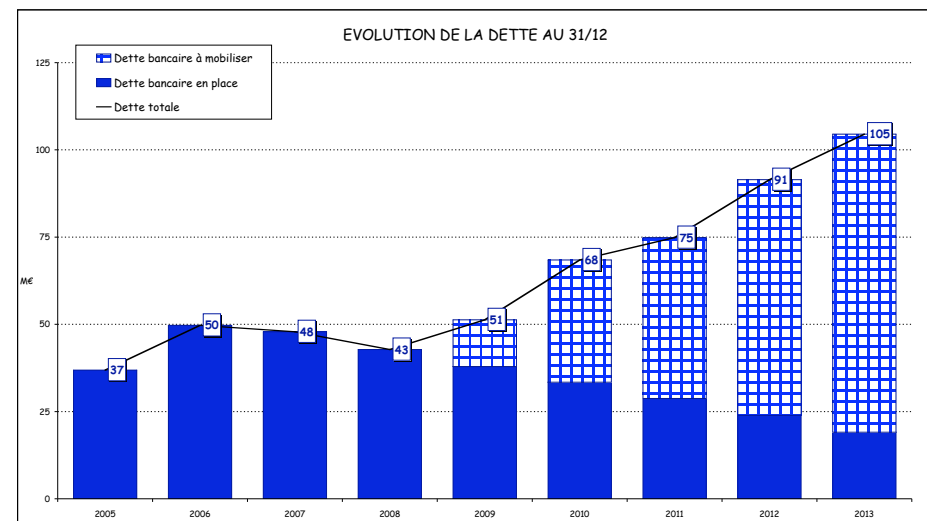
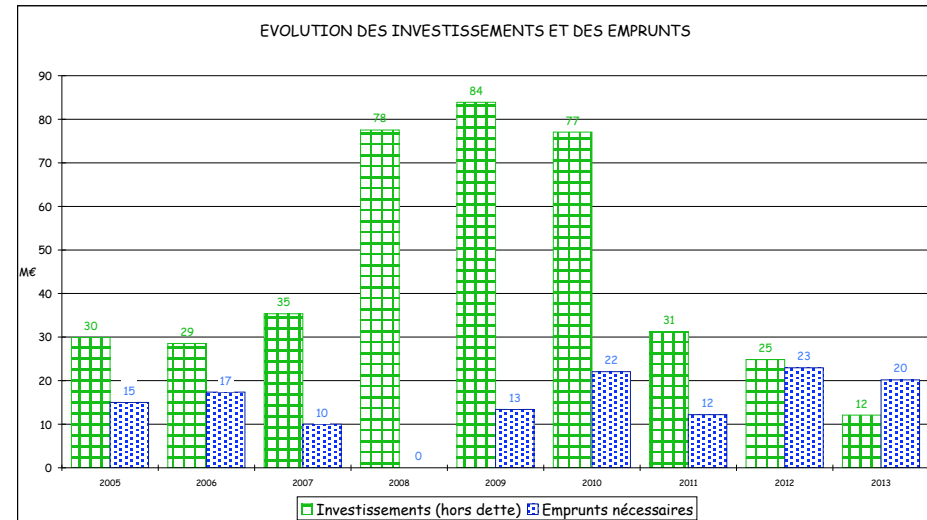


RESULTATS DU SCENARIO DE BASE

— Pour couvrir des investissements s'élevant à plus de 300 M€ sur la période, la dette à mobiliser se limite à 90 M€, du fait de l'importance des concours extérieurs sur le tramway.

— L'endettement bancaire se hisse à plus de 100 M€ en 2013.

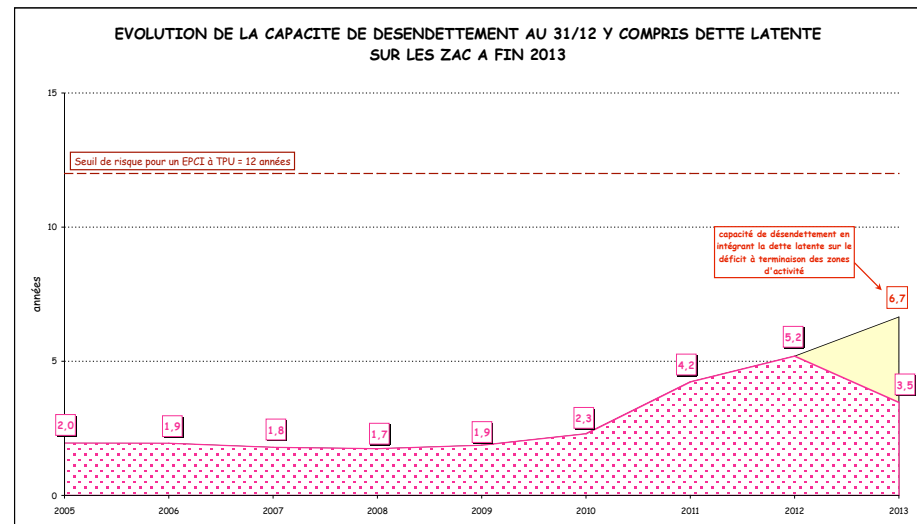
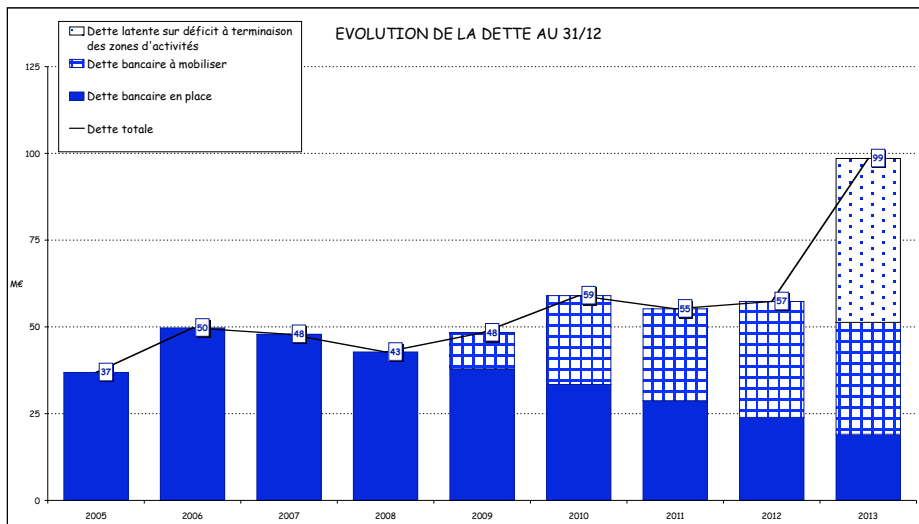
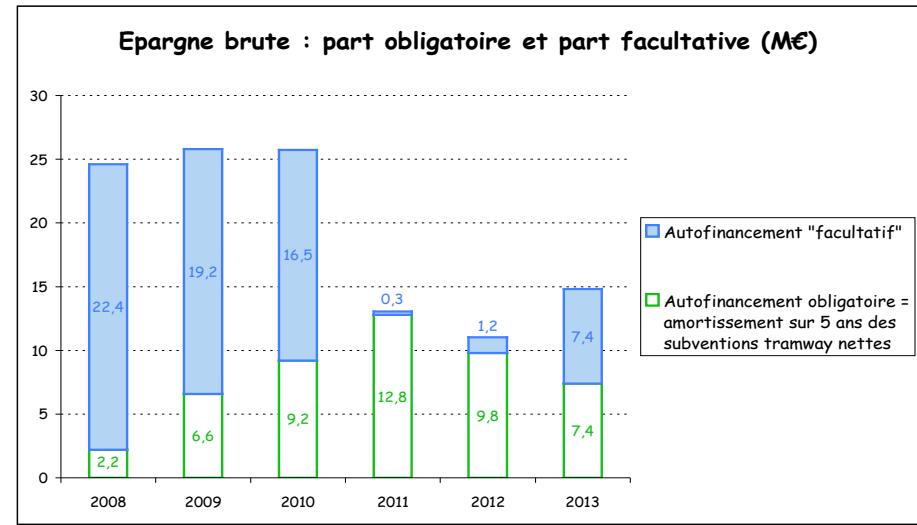
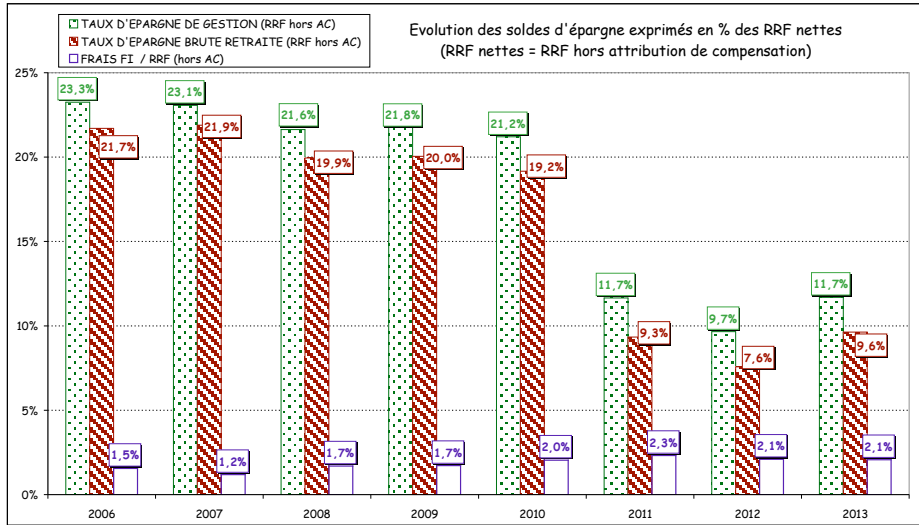
— Faute d'épargne brute, la capacité de désendettement devient incalculable au-delà de 2011.



RESULTATS DU SCENARIO DE BASE

- Le scénario de base s'avère, sans la moindre ambiguïté, intenable aux plans budgétaire et financier. Il fait disparaître l'épargne brute sous 4-5 ans et, corrélativement, détermine un cercle vicieux de surendettement.
- L'endettement de fin de période apparaît pourtant limité au vu de l'effort d'équipement entrepris et de l'écroulement de l'autofinancement en fin de période, mais précisément les marges de Reims Métropole en fonctionnement apparaissent trop étroites pour supporter l'évolution attendue des dépenses courantes.
- Plus que le plafond retenu en termes de capacité de désendettement, c'est l'objectif de taux d'épargne qui constitue la contrainte essentielle pour Reims Métropole. **L'objectif d'un taux d'épargne ne passant pas sous les 7,5% peut ainsi être retenu.**
- Pour tenir un tel objectif sur toute la période 2008-2013, il faudrait que les bases de TP et de VT gagnent 5,4%/an à compter de 2009 plutôt que les 2%/an simulés (cf. graphiques descriptifs page suivante).
 - II Semblable croissance permettrait une **progression supplémentaire des recettes communautaire de 3 à 3,8 M€ chaque année à compter de 2009, soit un surcroît de recettes de fonctionnement de 13 M€ à l'horizon 2012.**
 - II Reims Métropole conserverait une capacité d'endettement considérable en fin de période (l'ayant peu sollicité sur 2008-2013 : l'endettement resterait stable sur la période). RM serait notamment en mesure de couvrir un éventuel déficit à terminaison des opérations d'aménagement (intégré à titre illustratif en 2013 dans les projections de la page suivante).

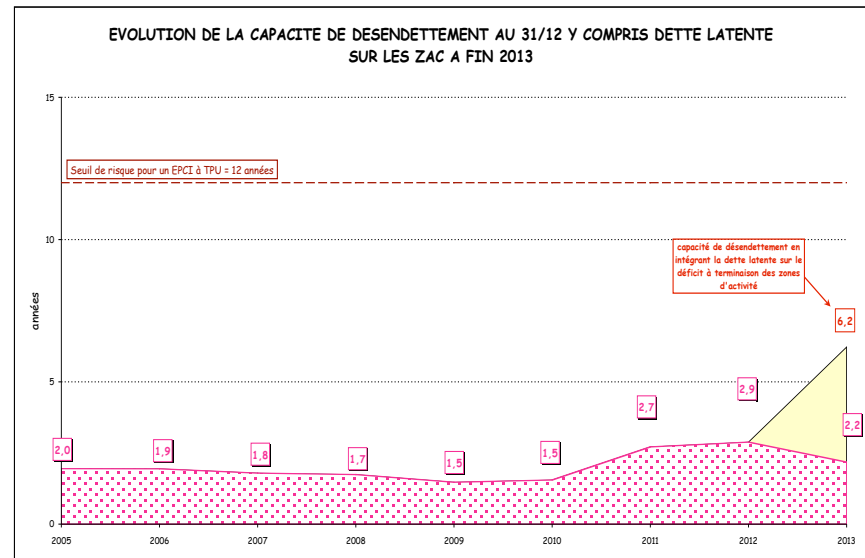
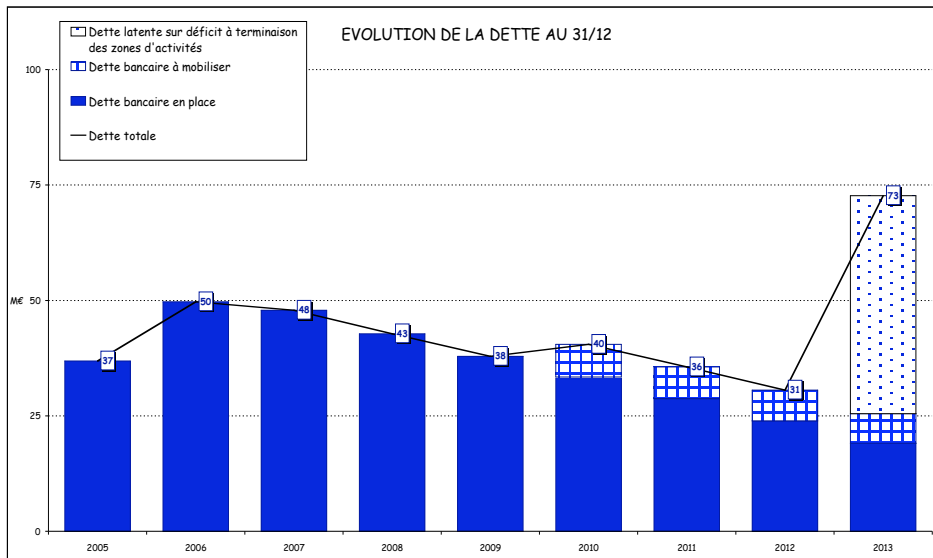
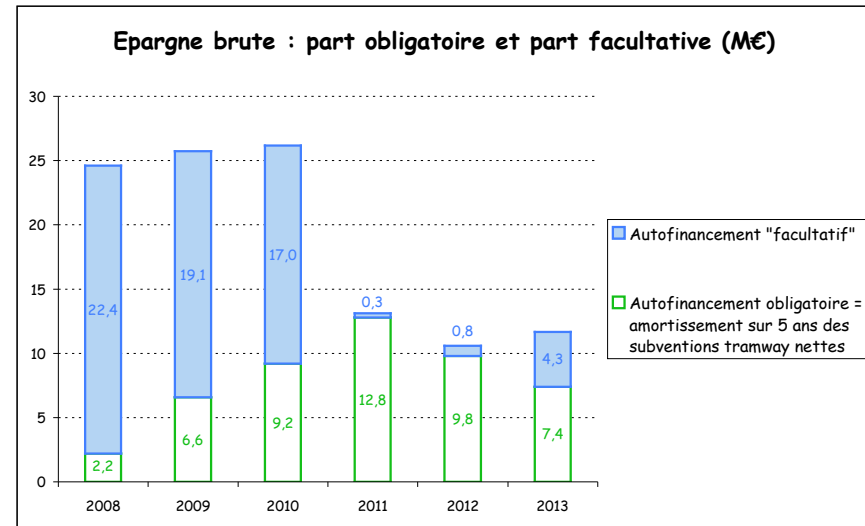
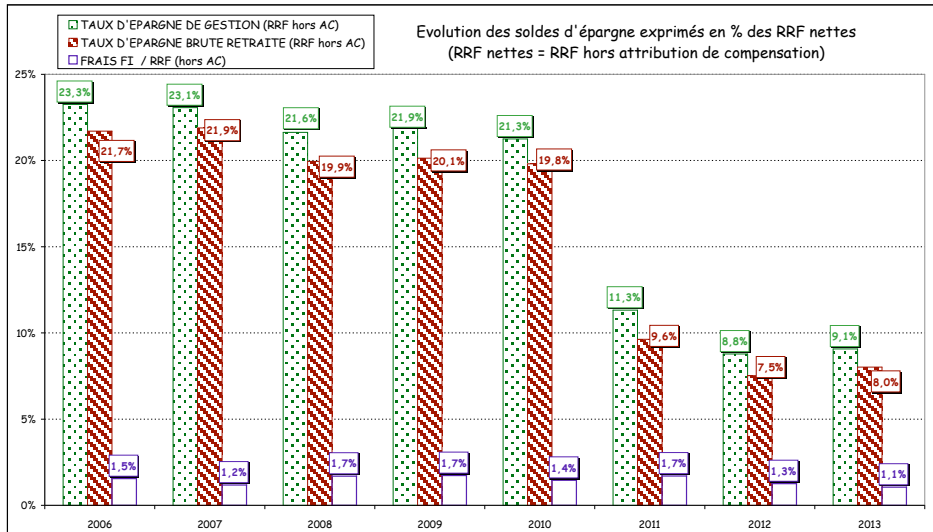
TOUTES HYPOTHESES DU SCENARIO DE BASE SAUF BASES DE TP ET DE VT : +5,4%/AN + DEFICIT DES ZAC



LES DIFFÉRENTS LEVIERS ENVISAGEABLES POUR ACCROÎTRE L'ÉPARGNE BRUTE DE FIN DE PÉRIODE

- Une progression des bases taxables de la TP et du VT de 5,4% l'an en moyenne sur la période permet de dégager 13 M€ de ressources supplémentaires en 2012. Mais une telle hypothèse de progression moyenne des bases taxables semble peu réaliste.
 - II Retenons cependant que chaque décalage d'un demi-point par rapport à l'hypothèse initiale de progression de 2% l'an (en plus ou en moins) produit un écart de ressource de 2,0 M€ en 2012.
- D'autres leviers peuvent être envisagés pour atteindre l'objectif de surcroît d'épargne brute de l'ordre de 13 M€ en 2012 :
 - II Limiter la progression des dépenses de gestion : en supposant que RM n'a pas de prise sur les dépenses contractualisées (prestataire déchets ménagers, transport et SDIS) et en écartant à ce stade les versements aux communes (AC-DSC), réduire d'un demi-point la progression annuelle de l'ensemble des autres dépenses de gestion ne permettrait de dégager qu'une économie annuelle de 0,6 M€ à l'horizon 2012.
 - v Les dépenses « pilotables » de RM se limitent en effet dans ce cadre d'hypothèses à 30 M€.
 - II Supprimer la dotation de solidarité communautaire permettrait de dégager 2,6 M€.
 - II Décaler une partie des investissements à après 2012 permet de limiter les frais financiers pesant sur l'épargne brute : 10% de décalage améliore l'épargne brute 2012 de 0,4 M€, 20% de décalage réhausse l'épargne brute 2012 de 0,8 M€, 30% de décalage enfin produit 1,3 M€ d'épargne brute supplémentaire à l'horizon 2012 -> l'effet n'est pas linéaire au-delà d'un certain seuil, car le recours à l'emprunt n'est plus nécessaire.
 - II Instaurer une ressource spécifique de financement des déchets ménagers

SCENARIO ALTERNATIF VIABLE : bases TP / VT +2,5%/an / DRG -0,5% / DSC à 0 en 2012 / PPI décalé pour 30% / TEOM 2012 = 6,5 M€



SYNTHESE ET CONCLUSION SUR LA STRATEGIE FINANCIERE

- Entre 2007 et 2013, les recettes de fonctionnement de l'Agglo pourraient progresser d'environ 1,4%/an (pour des bases de TP et de VT gagnant 2%/an). Elles vont très probablement pâtir du ralentissement annoncé des concours de l'Etat, lesquels, en 2009, représenteront plus de 40% de l'ensemble.
- Malgré le facteur d'inertie que constitue l'attribution de compensation, les dépenses de fonctionnement hors intérêts pourraient croître de leur côté de 4,6%/an moyens, tirées notamment par la vingtaine de M€ annuels récurrents que nécessite le tramway en fonctionnement à compter de sa mise en service, en avril 2011.
- Avant toute prise en compte de frais financiers, l'épargne (= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement) est annulée à l'horizon 2012.
- Trois contraintes sur les comptes peuvent être distinguées :
 - II Maintenir la capacité de désendettement sous le plafond des 12 ans
 - II Maintenir le taux d'épargne au-dessus du seuil d'alerte de 7,5%
 - II Dégager un autofinancement suffisant pour couvrir les dotations aux amortissements des subventions tramway (passage en charge en 5 ans s'agissant de subventions à une entreprise privée)
- Respecter ces contraintes nécessite dans le cadre du scénario prospectif de **dégager un autofinancement supplémentaire de 13 M€ en 2012**, première année pleine de fonctionnement du tramway et passage critique sur le plan financier.
 - v En 2013, l'entrée dans les bases taxables des immobilisations du tramway devrait assurer un ressaut de TP à même de freiner (temporairement) l'effet de ciseau qui pèse sur la section de fonctionnement.

SYNTHESE ET CONCLUSION SUR LA STRATEGIE FINANCIERE

- Un tel objectif peut être atteint en conjuguant un certain nombre de leviers :
 - II croissance supplémentaire des bases TP / VT : chaque 1/2 point en + = 2 M€ en 2012,
 - II rigueur de gestion = 1/2 point en - sur les dépenses « pilotables » = 0,6 M€ en 2012
 - II suppression de la dotation de solidarité communautaire = 2,6 M€
 - II décalage d'une partie du PPI : 10% décalé après 2012 = 0,4 M€ en 2012

- Le solde pourrait être obtenu par la mise en place d'un financement spécifique aux déchets ménagers (TEOM ou REOM), que Reims est la seule ville française de plus de 100.000 habitants à ne pas avoir mis en place.
 - II Dans le cadre du scénario prospectif, cette ressource pourrait progressivement être portée à **6,5 M€ en 2012** (30 € par habitant, de l'ordre de 70 € par foyer fiscal), si
 - ✓ Les bases TP / VT progressent de 2,5% (au lieu de 2% dans le scénario de base)
 - ✓ La DSC est supprimée par quart entre 2009 et 2012 (au lieu de stabilisée à 2,6 M€)
 - ✓ 30% du PPI est décalé à après 2012 (contre réalisation intégrale)
 - ✓ L'indexation des dépenses « pilotables » (hors AC - DSC - SDIS - DSP transports et OM - surcoût tramway) est réduite d'1/2 point (croissance moyenne de 2,5%/an au lieu de 3%/an dans le scénario de base).

ANNEXES

COMPTES RÉSUMÉS DU SCÉNARIO DE BASE 2005-2013

RECETTES ET DÉPENSES DE GESTION

En M€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var. My. 2013/2008
Recettes de gestion	148,3	160,0	164,4	165,6	168,0	170,1	172,4	174,7	178,8	1,5%
<i>Variation</i>		7,9%	2,8%	0,7%	1,4%	1,3%	1,3%	1,4%	2,3%	
Recettes de gestion hors AC	105,9	117,7	122,1	123,3	125,7	127,8	130,0	132,4	136,5	2,0%
<i>Variation</i>		11,1%	3,8%	0,9%	1,9%	1,7%	1,7%	1,8%	3,1%	
Produits de TP et compensations	79,7	80,3	82,8	82,4	83,5	84,5	85,5	86,6	89,3	1,6%
Versement transport	25,57	32,55	33,15	33,83	34,50	35,19	35,90	36,62	37,35	2,0%
TEOM / REOM					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotation de compensation (ex. part salaires)	25,70	26,05	26,28	26,55	26,74	26,92	27,11	27,30	27,49	0,7%
Subventions et participations	0,64	0,66	0,68	0,69	0,71	0,72	0,74	0,75	0,77	2,0%
Dotation d'intercommunalité	7,85	9,80	9,79	9,76	9,87	9,78	9,69	9,72	9,76	0,0%
Services mixtes	3,01	3,46	5,28	5,86	6,07	6,28	6,50	6,73	6,96	3,5%
Subventions OM (7478)	1,89	1,51	1,59	1,66	1,70	1,73	1,76	1,80	1,83	2,0%
Produits financiers	0,19	0,02	0,47	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	3,79	5,57	4,43	4,66	4,91	5,01	5,11	5,21	5,31	2,6%
Dépenses de gestion totales	128,6	132,6	136,3	138,9	143,0	148,0	165,8	174,1	178,2	5,1%
<i>Variation</i>		3,2%	2,8%	1,9%	2,9%	3,5%	12,1%	5,0%	2,4%	
Dépenses de gestion "piloteables" (hors AC, DSC, DSP, SDIS, surcoût tram)	25,3	26,4	26,9	29,6	30,5	31,4	32,3	33,3	34,3	3,0%
<i>Variation</i>		4,3%	1,8%	10,2%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	3,0%	
prestataires OM (611 fonction 812)	19,27	20,87	22,04	22,96	24,16	26,90	28,39	29,52	30,70	6,0%
Services mixtes Ville (62878)	4,81	4,82	3,65	3,39	3,51	3,63	3,76	3,89	4,02	3,5%
Autres charges à caractère général	9,31	8,66	8,19	8,83	9,05	9,28	9,51	9,75	9,99	2,5%
Personnel	7,96	9,46	11,59	12,84	13,29	13,75	14,23	14,73	15,25	3,5%
DSP transport	31,55	32,12	33,58	31,87	32,91	33,97	50,26	57,04	58,89	13,1%
SDIS	8,51	8,66	8,89	9,08	9,14	9,20	9,27	9,33	9,40	0,7%
Surcoût tramway (ambassadeurs + indemn)				0,51	1,36	1,62	0,69			
Autres dépenses propres	3,20	3,43	3,43	4,55	4,64	4,74	4,83	4,93	5,03	
Attribution de compensation	42,40	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	0,0%
Dotation de solidarité communautaire	1,54	2,28	2,59	2,59	2,59	2,59	2,59	2,59	2,59	0,0%
Epargne de gestion (= hors résultat financier)	19,6	27,3	27,7	26,5	25,0	22,2	6,5	0,6	0,6	-53,5%
<i>Variation</i>		39,8%	1,4%	-4,3%	-5,7%	-11,4%	-70,6%	-90,7%	-4,1%	

COMPTES RÉSUMÉS DU SCÉNARIO DE BASE 2005-2013

FRAIS FINANCIERS, INVESTISSEMENTS ET RATIOS

En M€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var. My. 2013/2008
Epargne de gestion	19,6	27,3	27,7	26,5	25,0	22,2	6,5	0,6	0,6	-53,5%
<i>Variation</i>		39,8%	1,4%	-4,3%	-5,7%	-11,4%	-70,6%	-90,7%	-4,1%	
Produits financiers	0,19	0,02	0,47	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Frais financiers	1,03	1,85	1,92	2,23	2,21	2,88	3,71	4,03	4,88	
Résultat financier	-0,8	-1,8	-1,4	-2,1	-2,2	-2,9	-3,7	-4,0	-4,9	18,6%
<i>Variation</i>		117,4%	-20,8%	44,4%	5,9%	30,6%	28,8%	8,6%	21,1%	
Epargne brute	18,7	25,5	26,3	24,4	22,8	19,3	2,8	-3,4	-4,3	-170,7%
<i>Variation</i>		36,3%	2,9%	-6,9%	-6,7%	-15,5%	-85,5%	-222,6%	25,6%	
Investissements	29,9	28,6	35,4	77,5	83,9	77,0	31,2	24,9	12,1	
Dont subventions tramway		5,0	6,0	48,0	53,0	54,0	7,0			
Dont autres investissements	28,9	22,8	21,2	29,5	30,9	23,0	24,2	24,9	12,1	
dont dépenses de fonctionnement retraitées	1,0	0,7	8,2							
Recettes d'investissement hors dette	6,0	12,9	16,4	47,0	45,7	40,6	22,0	11,7	3,3	
dont participations tramway				26,0	40,0	36,0	17,0	6,0		
dont autres (subv, FCTVA, immos financières, ...)	2,8	6,5	1,6	9,8	3,7	2,6	3,0	3,7	1,3	
dont recettes de fonctionnement retraités	3,2	6,4	14,8	11,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	
Remboursement de dette	5,6	4,5	11,8	5,1	4,9	4,9	5,8	6,3	7,1	
Emprunts bancaires	15,0	17,4	10,0	0,0	13,4	22,0	12,2	22,9	20,2	
Var. du fonds de roulement	4,4	22,7	5,9	-11,1	-6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	
Encours dette totale au 31/12	36,9	49,7	47,9	42,8	51,3	68,4	74,9	91,5	104,5	19,6%
<i>Variation</i>		34,8%	-3,7%	-10,7%	19,9%	33,4%	9,4%	22,2%	14,3%	
TAUX D'EPARGNE DE GESTION (RRF hors AC)	18,6%	23,2%	23,0%	21,6%	19,9%	17,3%	5,0%	0,5%	0,4%	
FRAIS FI / RRF (hors AC)	0,8%	1,5%	1,2%	1,7%	1,8%	2,3%	2,9%	3,0%	3,6%	
TAUX D'EPARGNE BRUTE RETRAITE (RRF hors AC)	17,8%	21,7%	21,8%	19,9%	18,2%	15,1%	2,2%	-2,6%	-3,2%	
ENCOURS DE DETTE / RRF (hors AC)	35%	42%	39%	35%	41%	54%	58%	69%	77%	
CAP. DE DESENETTEMENT	2,0	1,9	1,8	1,7	2,2	3,6	26,7	-26,7	-24,3	

COMPTES RÉSUMÉS DU SCÉNARIO ALTERNATIF 2005-2013

RECETTES ET DÉPENSES DE GESTION

En M€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var. My. 2013/2008
Recettes de gestion	148,3	160,0	164,4	165,6	170,0	174,4	178,7	183,2	188,0	2,6%
<i>Variation</i>		7,9%	2,8%	0,7%	2,7%	2,5%	2,5%	2,5%	2,6%	
Recettes de gestion hors AC	105,9	117,7	122,1	123,3	127,7	132,0	136,4	140,9	145,7	3,4%
<i>Variation</i>		11,1%	3,8%	0,9%	3,6%	3,4%	3,3%	3,3%	3,4%	
Produits de TP et compensations	79,7	80,3	82,8	82,4	83,7	85,1	86,4	87,7	90,7	1,9%
Versement transport	25,57	32,55	33,15	33,83	34,67	35,54	36,43	37,34	38,27	2,5%
TEOM / REOM					1,63	3,25	4,88	6,50	6,63	
Dotation de compensation (ex. part salaires)	25,70	26,05	26,28	26,55	26,74	26,92	27,11	27,30	27,49	0,7%
Subventions et participations	0,64	0,66	0,68	0,69	0,71	0,72	0,74	0,75	0,77	2,0%
Dotation d'intercommunalité	7,85	9,80	9,79	9,76	9,87	9,84	9,81	9,91	9,99	0,5%
Services mixtes	3,01	3,46	5,28	5,86	6,07	6,28	6,50	6,73	6,96	3,5%
Subventions OM (7478)	1,89	1,51	1,59	1,66	1,70	1,73	1,76	1,80	1,83	2,0%
Produits financiers	0,19	0,02	0,47	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres	3,79	5,57	4,43	4,66	4,91	5,01	5,11	5,21	5,31	2,6%
Dépenses de gestion totales	128,6	132,6	136,3	138,9	142,1	146,3	163,3	170,9	174,8	4,7%
<i>Variation</i>		3,2%	2,8%	1,9%	2,3%	2,9%	11,6%	4,6%	2,3%	
Dépenses de gestion "piloteables" (hors AC, DSC, DSP, SDIS, surcoût tram)	25,3	26,4	26,9	29,6	30,3	31,1	31,9	32,7	33,5	2,5%
<i>Variation</i>		4,3%	1,8%	10,2%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	
prestataires OM (611 fonction 812)	19,27	20,87	22,04	22,96	24,16	26,90	28,39	29,52	30,70	6,0%
Services mixtes Ville (62878)	4,81	4,82	3,65	3,39	3,49	3,59	3,70	3,81	3,93	3,0%
Autres charges à caractère général	9,31	8,66	8,19	8,83	9,01	9,19	9,37	9,56	9,75	2,0%
Personnel	7,96	9,46	11,59	12,84	13,22	13,62	14,03	14,45	14,88	3,0%
DSP transport	31,55	32,12	33,58	31,87	32,91	33,97	50,26	57,04	58,89	13,1%
SDIS	8,51	8,66	8,89	9,08	9,14	9,20	9,27	9,33	9,40	0,7%
Surcoût tramway (ambassadeurs + indemn)				0,51	1,36	1,62	0,69			
Autres dépenses propres	3,20	3,43	3,43	4,55	4,62	4,69	4,76	4,83	4,90	
Attribution de compensation	42,40	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	42,31	0,0%
Dotation de solidarité communautaire	1,54	2,28	2,59	2,59	1,89	1,19	0,49	0,00	0,00	-100,0%
Epargne de gestion (= hors résultat financier)	19,6	27,3	27,7	26,5	27,9	28,1	15,4	12,4	13,2	-13,0%
<i>Variation</i>		39,8%	1,4%	-4,2%	5,3%	0,5%	-45,0%	-19,9%	6,8%	

COMPTES RÉSUMÉS DU SCÉNARIO ALTERNATIF 2005-2013

FRAIS FINANCIERS, INVESTISSEMENTS ET RATIOS

En M€	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var. My. 2013/2008
Epargne de gestion	19,6	27,3	27,7	26,5	27,9	28,1	15,4	12,4	13,2	-13,0%
<i>Variation</i>		39,8%	1,4%	-4,2%	5,3%	0,5%	-45,0%	-19,9%	6,8%	
Produits financiers	0,19	0,02	0,47	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Frais financiers	1,03	1,85	1,92	2,23	2,21	1,91	2,32	1,77	1,54	
Résultat financier	-0,8	-1,8	-1,4	-2,1	-2,2	-1,9	-2,3	-1,8	-1,5	-5,9%
<i>Variation</i>		117,4%	-20,8%	44,4%	5,9%	-13,3%	21,1%	-23,6%	-13,0%	
Epargne brute	18,7	25,5	26,3	24,4	25,7	26,2	13,1	10,6	11,7	-13,7%
<i>Variation</i>		36,3%	2,9%	-6,9%	5,2%	1,7%	-49,8%	-19,2%	10,1%	
Investissements	29,9	28,6	35,4	69,1	76,4	71,6	25,3	18,1	9,0	
Dont subventions tramway		5,0	6,0	48,0	53,0	54,0	7,0			
Dont autres investissements	28,9	22,8	21,2	21,1	23,4	17,6	18,3	18,1	9,0	
dont dépenses de fonctionnement retraitées	1,0	0,7	8,2							
Recettes d'investissement hors dette	6,0	12,9	16,4	45,5	44,6	39,9	21,1	10,6	3,0	
dont participations tramway				26,0	40,0	36,0	17,0	6,0		
dont autres (subv, FCTVA, immos financières, ...)	2,8	6,5	1,6	8,4	2,6	1,9	2,1	2,6	1,0	
dont recettes de fonctionnement retraités	3,2	6,4	14,8	11,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	
Remboursement de dette	5,6	4,5	11,8	5,1	4,9	4,5	4,9	5,1	5,1	
Emprunts bancaires	15,0	17,4	10,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	
Var. du fonds de roulement	4,4	22,7	5,9	-4,0	-10,9	-3,0	4,1	-2,0	0,6	
Encours dette totale au 31/12	36,9	49,7	47,9	42,8	37,9	40,5	35,6	30,6	25,5	-9,8%
<i>Variation</i>		34,8%	-3,7%	-10,7%	-11,4%	6,8%	-12,0%	-14,2%	-16,6%	
TAUX D'EPARGNE DE GESTION (RRF hors AC)	18,6%	23,2%	23,0%	21,6%	21,9%	21,3%	11,3%	8,8%	9,1%	
FRAIS FI / RRF (hors AC)	0,8%	1,5%	1,2%	1,7%	1,7%	1,4%	1,7%	1,3%	1,1%	
TAUX D'EPARGNE BRUTE RETRAITE (RRF hors AC)	17,8%	21,7%	21,8%	19,9%	20,1%	19,8%	9,6%	7,5%	8,0%	
ENCOURS DE DETTE / RRF (hors AC)	35%	42%	39%	35%	30%	31%	26%	22%	17%	
CAP. DE DESENETTEMENT	2,0	1,9	1,8	1,7	1,5	1,5	2,7	2,9	2,2	